La Médaille Militaire

N° 590 TRIMESTRIEL - MARS 2021 - LE NUMÉRO 1,50€ - www.snemm.fr

Un ancien caporal-chef, fusilier commando de l'Air, chuteur opérationnel des forces spéciales dans l'action

(Voir pages 10 à 12)

page 6
Les fusillés de la citadelle de Besançon

page 23
L'Impératrice Eugénie de Montijo

page 36
Médaillés à l'Honneur

HONNEUR AUX PORTE-DRAPEAUX

Francis AUBIN
345 – Hyères

Francis Aubin, né le 25 février 1944 à Cars (33), s'engage en janvier 1963 au 404e RAA de Valence (26). Muté au 405e RAA à Hyères (83), il devient sous-officier en 1964 et occupe les emplois d'instructeur canon de 40 mm et half-track, d'armurier 2e échelon et de responsable armement. Il est muté en Allemagne en 1969 au 51e RA comme chef de section, puis comme adjudant d'unité. Responsable sport, détaché à la piscine de Bitburg, il enseigne la natation aux militaires du rang ainsi qu'aux familles. En 1977 il est muté à Nîmes (30) au 401e RA en qualité de chef de section canon de 40 mm, puis d'adjudant d'unité puis détaché à l'école d'Artillerie en tant que chef de section transport. Muté à Bitche au 57e RA en 1983 comme adjudant d'unité puis adjoint au commandant d'unité. Il rejoint de nouveau Hyères au 54e RA où il termine sa carrière en 1999 comme chef du service général avec le grade d'adjudant-chef. Breveté parachutiste en 1970, moniteur commando en 1971, cela lui permet d'instruire le personnel au cours de ses différentes affectations. Il porte avec dévouement le drapeau de la section depuis 2001.

Médaille Militaire,
Médaille de la Défense nationale,
Médaille du courage et du dévouement,
Médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif,
Médaille des Forces françaises en Allemagne.

Henry GOBBER
1767 – Tournon-sur-Rhône

Né le 12 mars 1936 à Desaignes en Ardèche (07), Henry Gobber s'engage au titre des Troupes de marine pour une durée de cinq ans le 13 août 1956. Après son instruction à Fréjus, il est affecté en Algérie et rejoint le 22e régiment d'infanterie de Marine à Oran le 13 juin 1958. Nommé sergent le 1er juillet 1958, il effectue avec succès un stage commando à Blida où il est également breveté parachutiste (N° 165407).
Dès son arrivée en Algérie il participe à toutes les opérations dans l'ouest oranais. Il est cité à deux reprises à l'ordre du régiment (novembre 1959 et mars 1960). Blessé, il est rapatrié sanitaire en juin 1961. En récompense de ses états de service, la Médaille militaire lui est concédée le 5 octobre 1981. Il adhère à la SNEMM en 1982.
Ses années de service, ses mérites et son engagement au sein de la section lui valent l'attribution de la Légion d'honneur le 2 octobre 2016.
Actuellement porte-drapeau en titre de la 1767e, il en porte l'emblème avec fierté et dévouement depuis 10 ans. Il est titulaire du diplôme afférant à sa fonction.

Légion d'Honneur,
Médaille militaire,
Croix de la Valeur militaire avec deux citations,
Médaille des blessés,
Croix du combattant volontaire,
Croix du combattant,
Titre de reconnaissance de la Nation,
Médaille commémorative du maintien de l'ordre avec agrafe Algérie.

Jean-Pierre PRUDHOMME
974 – Port-sur-Saône

Jean-Pierre Prudhomme est né le 8 juillet 1940 à Narbonne (11). Il est appelé sous les drapeaux le 1er juillet 1960 dans le service du Matériel à Montluçon (03). Après avoir suivi le peloton d'élève gradé à Metz (57), il est muté à la 51e CLRM (Compagnie Légère de Réparation du Matériel) à Saarburg (RFA) avec le grade de brigadier-chef. Il embarque pour l'Algérie fin 1961 où il rejoint la 364e CLRA dans l'arme de la Coloniale à Constantine. À la fin de ses obligations militaires, il regagne la métropole le 2 août 1962 et reprend une vie professionnelle au sein de l'entreprise Peugeot durant 2 ans. Fin 1964, il intègre l'École de Gendarmerie de Chaumont (52). À l'issue des 8 mois de stage, il est nommé gendarme et se voit muté à Laferté sur Amance (52). En 1968, il est admis dans les sous-officiers de carrière et sert dans la Gendarmerie de 1965 à 1995. Il est affecté en gendarmerie départementale en région Grand-Est puis en Champagne-Ardenne à la 51e Légion de Suippes (51) où il fait valoir ses droits à la retraite en juillet 1995. Adhérent à la 974e section des Médaillés militaires de Port-sur-Saône depuis 1996, il est porte-drapeau titulaire depuis 2003.

Médaille militaire (1993),
Croix du combattant,
Médaille d'argent de la Gendarmerie,
Médaille de bronze de la Défense nationale,
Titre de Reconnaissance de la Nation agrafe Algérie,
Médaille commémorative Algérie,
Médaille associative Troupes d'Occupation FFA.

Dominique DANDOIS
832 – Antony

Dominique Dandois est né le 3 avril 1951 à Saint-Gobain (02).

Il devance l'appel et se voit rattaché à la classe 69/2B et affecté au 1er RI de Sarrebourg (57) le 3 septembre 1969 en qualité de conducteur.

Après son service militaire de 13 mois, il est renvoyé dans ses foyers le 30 septembre 1970. Il exerce alors la profession de routier pendant 38 ans et prend sa retraite en 2008.Il porte le drapeau de la 832e section d'Antony depuis 2013.

Médaille associative de bronze de la SNEMM (2017),
Diplôme d'honneur du Souvenir français (2018),
Médaille du Mérite fédéral des prisonniers de guerre (2018).

Particulièrement appréciée depuis de très nombreuses années, la rubrique « Honneur aux porte-drapeaux » nécessite d'être alimentée régulièrement. N'hésitez pas à me faire parvenir les portraits des porte-drapeaux qui ne seraient pas encore parus (texte rédigé sous Word + photo au format jpeg à adresser à revue@snemm.fr).

José Miguel REAL
Président général

Cher(e)s sociétaires, cher(e) abonné(e)s,

L'arrivée des vaccins contre la COVID19 nous faisait espérer un début d'année 2021 sous de meilleurs auspices. Cependant la phase de vaccination tant attendue peine encore à se mettre en place et les mutants de la COVID19 ne nous épargnent pas. Plus que jamais, il convient d'être vigilant et de continuer à adopter les gestes permettant de se protéger et de protéger son entourage tout en essayant de retrouver a minima nos activités. Cela passe par exemple par l'utilisation de la visio-conférence pour nos réunions, et la consultation par vote électronique. Des pratiques qui sont devenues courantes au sein de notre conseil d'administration lors des derniers mois et qui nous permettent de pouvoir continuer nos activités.

Ainsi, lors du dernier conseil d'administration nous avons acté la préparation du 170e anniversaire de la création de la Médaille militaire. D'ici quelques semaines nous devrions vous proposer un calendrier d'évènements pour l'année 2022 auquel sections et unions départementales seront associées. Cet anniversaire doit nous permettre d'accroître notre visibilité, localement et nationalement. Il en est de même pour notre nouveau site internet qui voit progressivement le jour.

Ce printemps, vous aurez à renouveler au cours de l'assemblée générale qui se tiendra à nouveau à distance, une partie des administratrices et administrateurs. Je suis très heureux de noter parmi les candidatures (voir p. 24-25) que toutes les catégories de membres de notre société seront représentées. J'ai eu l'occasion de m'entretenir avec chaque candidat(e) et le conseil d'administration a pu, au cours des derniers travaux de janvier, apprécier la qualité de leurs CV et lettres de motivation.

Afin de poursuivre la réforme initiée à ma prise de fonction il y a sept mois, la SNEMM a besoin des compétences de ces administratrices et administrateurs qui viendront compléter le groupe d'administrateurs déjà en place. C'est grâce à tous que nous pourrons transformer l'essai et ainsi conduire notre société vers son avenir. Grâce à cette complémentarité nous pourrons doubler les postes « sensibles » et assurer la pérennité de notre fonctionnement.

Grâce à ce renouvellement, l'équipe qui composera le prochain conseil d'administration conduira plus sereinement notre réforme administrative, organisationnelle et statutaire. Ainsi, en octobre prochain, vous aurez à approuver nos nouveaux statuts au cours d'une assemblée générale extraordinaire qui je l'espère se tiendra de façon présentielle.

À propos des statuts, je me permets d'utiliser ce billet pour vous rappeler que les textes qui régissent le fonctionnement de la SNEMM doivent être appliqués à la lettre et qu'aucune dérive ne peut être tolérée. Les agissements illégitimes peuvent mettre notre société en péril.

En attendant de vous retrouver au deuxième semestre, prenez soins de vous ainsi que de vos familles.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES 2021

**Deux rendez-vous importants pour notre association.
Rôle prépondérant des délégués nationaux.**

86e congrès de la Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire

Cette année encore, les mesures sanitaires, dues à la pandémie et amplifiées par les incertitudes qui planent sur le premier semestre, rendent l'organisation plus difficile. Notre assemblée générale ne pourra donc se tenir dans les conditions habituelles. Nous ne pouvons que le regretter car nous allons perdre en convivialité mais nous ne sommes pas maîtres du jeu. Dès maintenant nous devons nous organiser afin de vous apporter une solution.

Comme l'année dernière, nous utiliserons, le vote électronique. Vous avez été très nombreux, lors de nos dernières consultations à utiliser cette nouvelle méthode vous permettant ainsi de vous s'exprimer en nom propre.

Cette consultation aura lieu les 7 et 8 juin 2021.

Vous aurez à vous prononcer sur :

- le rapport moral du président général ;
- le rapport d'activité présenté par le secrétaire général ;
- le rapport financier présenté par le trésorier général ;
- le budget prévisionnel 2022 ;
- l'élection des administrateurs, qui vous sont présentés pages 24 et 25 de cette revue ;
- d'autres questions à venir.

Le dépouillement des votes se fera présence d'un huissier de justice. Les résultats seront diffusés le 10 juin 2021.

Les présidents de structures et les délégués nationaux seront contactés au préalable par internet et recevront les consignes et documents nécessaires afin que ce vote électronique se passe dans les meilleures conditions. Nous devons d'ores et déjà nous adapter aux incertitudes du futur générées par la pandémie. La tenue de cette consultation devrait être facilitée car vous nous avez déjà démontré votre capacité d'adaptation et de résilience.

Assemblée Générale Extraordinaire de la Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire

Dès maintenant nous prévoyons la tenue d'une Assemblée Générale Extraordinaire afin de vous permettre de vous prononcer sur les nouveaux statuts, actuellement en cours de rédaction, qui vous seront communiqués dans les meilleurs délais.

Ce rassemblement, si les conditions sanitaires le permettent, se déroulera la première quinzaine d'octobre 2021 et devrait avoir lieu, de façon présentielle, au domaine de la Grande Garenne à Neuvy-sur-Barangeon dans le département du Cher, si notre demande de réservation est acceptée.

Les délégués nationaux

Ils représentent leur section, leur département, leur territoire, leur pays. Ils constituent l'instance délibérative de notre association lors d'une assemblée générale nationale. Les présidents départementaux et de sections sont dénommés « délégué national de droit ». Sur acte de candidature et issu de toutes les catégories le « délégué national élu » représente sa section.

Acteurs privilégiés, les délégués nationaux délibèrent et se prononcent pour ou contre ou s'abstiennent concernant tous les rapports présentés lors d'une assemblée générale nationale « ordinaire ou extraordinaire ». Leur engagement et leur participation sont indispensables pour délibérer valablement.

C'est leurs votes qui :

- approuvent les comptes de l'exercice clos et donne quitus ;
- fixent le budget de l'exercice suivant ;
- entérinent les réponses aux questions inscrites à l'ordre du jour ;
- pourvoient au renouvellement et au remplacement des administrateurs nationaux ;
- confirment le renouvellement ou le remplacement du commissaire aux comptes ;
- fixent le montant de la cotisation annuelle des sociétaires ;
- déterminent le montant de l'abonnement de la revue nationale ;
- valident les modifications apportées au règlement intérieur.

Les délégués nationaux sont les acteurs majeurs de l'article 10 des statuts 2013 de la Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire.

Sommaire

N° 590 – 118e année – 1er trimestre 2021 - Le numéro 1,50 € – www.snemm.fr

LE PRÉSIDENT GISCARD D'ESTAING
P 14

3 Le mot du président
4 Les dernières infos
6 Les fusillés de la citadelle de Besançon, deux héros espagnols honorés après 76 ans d'oubli
9 Saints patrons
10 Un ancien caporal-chef, fusilier commando de l'Air, chuteur opérationnel des forces spéciales dans l'action
13 Henri Maitre, un résistant encore très vaillant
14 Dragon, brigadier, président de la République, académicien
16 Hommage
18 Un résistant et patriote d'exception pour son pays
20 Agenda historique
22 Informations juridiques et sociales
23 L'Impératrice Eugénie de Montijo
24 Conseil d'Administration
26 Notes de lecture
27 Une commande de 364 Serval pour Nexter et Texelis
28 Extraits du dictionnaire des expressions d'origine militaire
30 Vie des UD et des sections
36 Médaillés à l'Honneur
40 Centenaires à l'honneur
41 Carnet – Errata
42 Décès
46 **Bulletin d'adhésion – Contacts**
48 Boutique

La Médaille militaire

Affiliée à la Fédération nationale André Maginot des anciens combattants • GR n° 113 • Tirage : 16 500 exemplaires • Directeur de la publication : José Miguel Real • **Concepteur-Rédacteur : André Géry** • Membres du comité de rédaction : Jacques André, Michel André, Jean Denis Grobsheiser, Eric Lefort, Alain Bonte • 36, rue de la Bienfaisance - 75008 Paris • Téléphone 07 86 72 54 39 • **www.snemm.fr** • Abonnement annuel : 6,00 € • N° Commission paritaire 1022 A 07121 • Réalisation : Point 11 - 75012 Paris • Impression : Imprimerie Estimprim - ZA La Craye 25110 Autechaux • Dépôt légal : décembre 2020.

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi (fermés le samedi) de 9h à 12h et de 13h à 17h (fermés de 12h à 13h)

Encart jeté sous film : France Abonnements

Les fusillés de la citadelle de Besançon, deux héros espagnols honorés après 76 ans d'oubli

Leurs descendants reçoivent la médaille de la Résistance. Suite aux recherches effectuées par des membres de la 144e section des Médaillés militaires de Besançon, une cérémonie particulière s'est déroulée le 8 septembre 2019 dans le cadre magnifique de notre citadelle de Besançon, patrimoine mondial de l'UNESCO.

Ce jour-là, une foule nombreuse parmi laquelle officiels, invités, membres d'associations, drapeaux, dont ceux de l'UD MM 25 et de la 144e section MM de Besançon et de Médaillés militaires, était réunie autour des tristes « poteaux des fusillés » pour rendre hommage à deux héros oubliés de la Seconde Guerre mondiale, exécutés par les nazis à cet endroit 76 ans plus tôt.
Ces deux inconnus arrivés sur nos terres franc-comtoises en 1939 ont fuit l'Espagne, leur patrie sous le régime du dictateur Franco où ils étaient pourchassés car d'une opinion politique différente. Ils s'appellent Saturnino Trabado et Balthazar Robledo. Ils ont abandonné leurs familles et s'installent à Cessey (25), recueillis par une de leur compatriote dans la même situation qu'eux. Hélas cette période est le début de la Seconde Guerre mondiale et ils vont se retrouver en plein cœur du conflit.
Ils s'engagent dans la lutte aux cotés de la Résistance en créant le groupe *Marius Vallet*. Ils seront arrêtés sur dénonciation, emprisonnés et torturés par les occupants pour être finalement condamnés à mort.

Le 26 septembre 1943 ils seront fusillés en compagnie de deux autres résistants du groupe *Marius Vallet* et de douze résistants du groupe *Guy Moquet*, dont fait partie le jeune Henri Fertet âgé de 17 ans. Eux refuseront d'écrire une lettre à leurs familles afin de ne pas les mettre en danger.

Nos deux héros venus de par-delà les Pyrénées reposent au carré militaire du cimetière de Saint-Claude à Besançon, bien loin de leur pays et de leurs familles, oubliés. Ils ne seront déclarés morts pour la France que le 16 août 1983 soit 40 ans après leur exécution.

Les choses auraient pu en rester là mais le fils de leur compatriote qui les a hébergés est passionné par l'histoire de ces héros. Très tôt, notre camarade Jean-Jacques Compagnon, membre associé de la 144e section des Médaillés militaires de Besançon (25) accompagne ses parents et son grand frère, parcourt les lieux où sont passés ces hommes. La stèle du rocher de Valmy devient un lieu de mémoire pour lui. Son oncle Jean Compagnon les a précédés au poteau car l'occupant a exécuté les chefs en dernier (Trabado, Robledo, Simon et Paqueriaud)

L'évolution de la technologie et l'avènement d'internet permettent à Jean-Jacques de créer un blog et c'est par cette voie qu'il reçoit un message en provenance de Barcelone, en octobre 2014. Il s'agit de la petite-fille de Saturnino Trabado avec laquelle il noue une correspondance. Dans le même temps il est contacté par notre camarade Marcel Simon (144e section MM), neveu du chef de groupe *Guy Moquet* fusillé le même jour.

La Nouba du 1er regiment de Tirailleurs interprète le chant des partisans.

Une solide amitié s'installe entre ces deux hommes passionnés par cette histoire qui les touche de près.

Après un gros travail de préparation, nos deux camarades reçoivent le 15 février 2015 plusieurs membres de la famille Trabado. Ainsi 72 ans plus tard la famille se recueille devant la croix blanche de Saturnino puis elle découvre le musée de la Résistance et de Déportation à la citadelle. Un dépôt de gerbe est fait devant les quatre poteaux des fusillés en présence de M. Fousseret, maire de Besançon. Le lendemain c'est la découverte de Cessey et de la stèle du rocher de Valmy.

À l'issue de la cérémonie, M. le préfet du Doubs Joël Mathurin, M. le maire de Besançon J.L. Fousseret et le général (2s) Baptiste, entourent les récipiendaires.

Au cours des mois suivants Jean-Jacques se rend compte qu'après avoir été déclarés morts pour la France nos deux héros n'ont reçu aucune décoration à titre posthume. Dans le même temps, Mercé Trabado l'informe qu'elle a retrouvé la trace de la famille Robledo du coté de Bilbao.

Fort de ces nouveaux éléments, Jean-Jacques entame des démarches afin que Saturnino et Balthazar soient décorés mais il essuie un refus. C'est avec persévérance et après avoir reçu l'appui d'un député qu'un décret présidentiel est signé afin qu'ils reçoivent la médaille de la Résistance à titre posthume.

C'est donc au bout de quatre années d'un travail de recherche et de préparation intense, avec des moments de stress, de découragement, que les efforts de Jean-Jacques, soutenu par ses proches et amis, arrivent à son terme.

C'est ce 8 septembre 2019, par un temps gris et pluvieux lors de la cérémonie de commémoration de la libération de Besançon, en présence de Mme Brigitte Quichon, consule honoraire d'Espagne, que Mercé Trabado et Baltasar Robledo reçoivent pour leurs aïeux, la médaille de la Résistance à titre posthume des mains du général Baptiste délégué national de l'Ordre de la Libération.

Le travail effectué par notre camarade a permis d'honorer ces 2 héros après 76 ans d'oubli et on peut comprendre la fierté et l'émotion ressentie par Jean-Jacques au moment de la remise des décorations à laquelle nous, Médaillés militaires, étions fiers de nous associer.

Leur sacrifice a été reconnu grâce à l'action de personnes touchées personnellement par leur histoire. Il reste certainement encore d'autres héros comme ceux-ci qui reposent sans avoir reçu la juste reconnaissance de leur souffrance pour libérer notre pays de l'occupant. ★

Roger Juif, 144e section des Médaillés militaires de Besançon. Avec mes remerciements à Jean-Jacques Compagnon (membre associé 144e section MM) pour les renseignements qui m'ont permis de rédiger cet article le plus précisément possible.

Merce Trabado et Baltazar Robledo recoivent pour leur grand-père et oncle, la médaille de la Résistance 76 ans après les faits.

Les familles Trabado et Robledo au carré militaire du cimetière de Besançon St-Claude.

Lettre d'Henri Fertet

Franc-Tireur au Front national, condamné à mort par le Tribunal militaire de la Feldkommandantur 560. Exécuté à Besançon le dimanche 26 septembre 1943. Après 87 jours d'emprisonnement et de torture, à la prison de la Butte à Besançon, il écrit à ses parents :

Chers Parents,

Ma lettre va vous causer une grande peine, mais je vous ai vus si pleins de courage que, je n'en doute pas, vous voudrez encore le garder, ne serait-ce que par amour pour moi. Vous ne pouvez savoir ce que moralement j'ai souffert dans ma cellule, ce que j'ai souffert de ne plus vous voir, de ne plus sentir peser sur moi votre tendre sollicitude que de loin. Pendant ces 87 jours de cellule, votre amour m'a manqué plus que vos colis, et souvent je vous ai demandé de me pardonner le mal que je vous ai fait, tout le mal que je vous ai fait. Vous ne pouvez vous douter de ce que je vous aime aujourd'hui car, avant, je vous aimais plutôt par routine, mais maintenant je comprends tout ce que vous avez fait pour moi et je crois être arrivé à l'amour filial véritable, au vrai amour filial. Peut-être après la guerre, un camarade vous parlera-t-il de moi, de cet amour que je lui ai communiqué.

J'espère qu'il ne faillira pas à cette mission sacrée. Remerciez toutes les personnes qui se sont intéressées à moi, et particulièrement nos plus proches parents et amis ; dites-leur ma confiance en la France éternelle. Embrassez très fort mes grands-parents, mes oncles, tantes et cousins, Henriette. Donnez une bonne poignée de main chez M. Duvernet ; dites un petit mot à chacun. Dites à M. le Curé que je pense aussi particulièrement à lui et aux siens. Je remercie Monseigneur du grand honneur qu'il m'a fait, honneur dont, je crois, je me suis montré digne. Je salue aussi en tombant, mes camarades de lycée. À ce propos, Hennemann me doit un paquet de cigarettes, Jacquin mon livre sur les hommes préhistoriques.

Rendez « Le Comte de Monte-Cristo » à Emourgeon, 3 chemin Français, derrière la gare. Donnez à Maurice André, de la Maltournée, 40 grammes de tabac que je lui dois. Je lègue ma petite bibliothèque à Pierre, mes livres de classe à mon petit papa, mes collections à ma chère petite maman, mais qu'elle se méfie de la hache préhistorique et du fourreau d'épée gaulois. Je meurs pour ma Patrie. Je veux une France libre et des Français heureux. Non pas une France orgueilleuse, première nation du monde, mais une France travailleuse, laborieuse et honnête. Que les Français soient heureux, voilà l'essentiel. Dans la vie, il faut savoir cueillir le bonheur. Pour moi, ne vous faites pas de soucis. je garde mon courage et ma belle humeur jusqu'au bout, et je chanterai « Sambre et Meuse » parce que c'est toi, ma chère petite maman, qui me l'as apprise. Avec Pierre, soyez sévères et tendres. Vérifiez son travail et forcez-le à travailler. N'admettez pas de négligence. Il doit se montrer digne de moi. Sur trois enfants, il en reste un. Il doit réussir.

Les soldats viennent me chercher. Je hâte le pas. Mon écriture est peut-être tremblée ; mais c'est parce que j'ai un petit crayon. Je n'ai pas peur de la mort ; j'ai la conscience tellement tranquille. Papa, je t'en supplie, prie. Songe que, si je meurs, c'est pour mon bien. Quelle mort sera plus honorable pour moi que celle-là ? Je meurs volontairement pour ma Patrie. Nous nous retrouverons tous les quatre, bientôt au Ciel. Qu'est-ce que cent ans ? Maman, rappelle-toi : « Et ces vengeurs auront de nouveaux défenseurs qui, après leur mort, auront des successeurs. »

Adieu, la mort m'appelle. Je ne veux ni bandeau, ni être attaché. Je vous embrasse tous. C'est dur quand même de mourir. Mille baisers. Vive la France.

Un condamné à mort de 16 ans ; Excusez les fautes d'orthographe, pas le temps de relire.
Expéditeur : Henri Fertet. Au ciel, près de Dieu.

Sainte-Barbe (ou Barbara) et Saint-Michel

La *Grande Martyre* et le saint patron des parachustistes.

★ Jacques André

SAINTE-BARBE OU BARBARA, DITE «LA GRANDE MARTYRE»

Barbe est née en 235 sous l'empereur romain Maximin 1er près de Nicomédie, capitale de la Bithynie en Asie mineure (aujourd'hui Izmit en Turquie).
Barbe est la fille du très riche et voluptueux Dioscore, païen jaloux et tyrannique. Vers l'an 250 celui-ci part en voyage d'affaires. Il enferme Barbe dans une tour à deux étroites fenêtres afin *«de soustraire sa resplendissante beauté aux assiduités de quelques jeunes seigneurs»*. D'autant que Dioscore destine sa fille à un riche et influent personnage de la haute société romaine.

À son retour, Dioscore, païen jaloux, retrouva sa fille convertie au christianisme. Désespérant de vaincre sa résistance, bien qu'elle n'eût que seize ans, il la traduisit devant Marcien, gouverneur de la Bithynie, qui commanda qu'elle fut *«dépouillée toute nue, meurtrie à coup de nerf de bœuf, déchirée par des ongles de fer, condamnée à avoir les mamelles coupées et à être ignominieusement promenée toute nue dans la ville de Nicomédie»*. Devant sa constance, Dioscore requit contre elle un arrêt de mort. Il s'offrit pour être lui-même le bourreau et son bras cruel trancha la tête de Barbe. C'est alors que s'en retournant triomphant à la Cour, fier de son zèle à servir les idoles de l'État et se voyant désormais réhabilité, Dioscore est *«par le ciel, frappé d'un soudain et violent coup de foudre qui met son corps en cendres et précipite son âme maudite dans le fond des enfers pour enrager avec les démons»*. Ainsi, par ce geste, Barbe était révélée **«Puissance du feu»**.

Sainte-Barbe est généralement représentée une palme de martyr à la main. Une tour à trois fenêtres, un éclair, constituent les attributs habituels de la sainte. Elle peut porter une couronne, un livre, une épée, tenir une plume de paon symbole d'éternité, ou fouler à ses pieds son père persécuteur.
«Et par Sainte-Barbe, Vive la Sape !»

Un guerrier venant du Ciel et terrassant le démon, qu'y a-t-il de mieux comme saint Patron protecteur des parachutistes ? Selon l'usage, un «saint patron» doit être choisi par les intéressés. Dans cet esprit, en février 1945, l'aumônier militaire Valin de la Vaissieres proposa **Saint-Michel** comme saint protecteur des parachutistes.
L'origine du culte de Saint-Michel par les parachutistes remonte en réalité à la Seconde Guerre mondiale, en Angleterre : l'aumônier du 2e S.A.A. bénissait des médailles de Saint-Michel qu'il remettait aux paras appelés à sauter sur le territoire français. Puis, sous l'impulsion du père Jégo, aumônier parachutiste, eurent lieu les premières célébrations de la Saint-Michel, en Indochine en juin 1948 et, de façon plus solennelle, le 29 septembre 1949 en la cathédrale de Hanoï (Vietnam) devant les hommes du 3e bataillon colonial de commandos parachutistes, du 1er régiment de chasseurs parachutistes et du 1er bataillon étranger de parachutistes.
Fêtée depuis par tous les régiments parachutistes de l'armée de Terre, la Saint-Michel est l'occasion de se rassembler, toutes armes confondues, autour des valeurs et des traditions propres à la spécialité parachutiste. Le père Jego achève son sermon par une apostrophe saisissante, qui depuis termine traditionnellement les discours des chefs de régiments parachutistes : ***«Et par Saint-Michel, vivent les parachutistes !»***.
Certains soldats rappellent volontiers un passage de l'Apocalypse : *«Il se fit un silence dans le ciel lorsque l'archange Michel combattait le dragon»*. Ce silence marque encore les soldats dès l'ouverture de leur parachute…

Depuis, les parachutistes ont cultivé cette belle dévotion en composant, comme il est d'usage dans l'armée, un hymne à leur saint patron, afin de le prier de leur donner toutes les qualités nécessaires au succès de leurs opérations et au salut de leurs âmes.

SAINT-MICHEL «PATRON DES PARACHUTISTES»

Un ancien caporal-chef, fusilier commando de l'Air, chuteur opérationnel des forces spéciales dans l'action

Parcours exceptionnel du caporal-chef surnommé *Zouzou*, de son prénom Roger, ancien du Commando Parachutiste de l'Air (CPA) 10.

Lorsqu'il naît le 29 décembre 1965 à Le Lorrain en Martinique, *Zouzou*, de son prénom Roger, ne connaissait pas la destinée exceptionnelle qui allait être la sienne. Le futur aviateur quitte son île natale par devoir, pour satisfaire à ses obligations du service national le 11 septembre 1986. De l'armée de Terre, il passe dans l'armée de l'Air. Roger rejoint la base de Salon-de-Provence comme cuisinier. Il ne connait l'armée de l'Air qu'à travers le *Transall* qu'il voyait décoller, dans son enfance, du Lamentin. Pourtant, l'homme des îles n'était pas destiné à vivre une telle aventure militaire aussi riche et dense. Cette année-là, il neige. C'est la première fois que Roger, qui très vite sera surnommé *Zouzou* dans l'armée de l'Air, voit la neige.

«Zouzou» *lors d'une présentation de matériels au MINDEF au Bourget.*

C'est dans la cuisine de la base de Salon-de-Provence que l'histoire de Roger commence.

Un jour, il croise un major parachutiste qui évoque avec lui sa passion du métier. Sa décision est prise, c'est la voie qu'il veut prendre. Il en parle à son chef qui l'informe que c'est impossible pour lui, comme appelé, d'intégrer une unité comme celle-ci. Pour le jeune Roger, impossible est un mot banni de son vocabulaire, *«Il faut être tenace dans sa vie et s'accrocher à ses rêves»*. Il rencontre un général qui va lui donner sa chance. Quinze jours après cette rencontre, il est envoyé sur la base de Nîmes puis à Pau pour passer les tests physiques. Volontaire service long (VSL), il reçoit son brevet de parachutiste : *«Lors de son dernier saut,* Zouzou *se demande ce qu'il faisait là ! Mais, il sait qu'il n'a pas le droit d'échouer car on lui fait confiance»*. Jusqu'à la fin de son volontariat, Roger n'a pas eu de répit. Il s'envole très vite pour des missions, fier de son béret de commando fusilier de l'Air vissé sur la tête. Il quitte le service actif avec le grade de caporal.

À 24 ans, Roger quitte le monde des commandos. Il se lance dans le câblage des réseaux téléphoniques. En janvier 1993, alors qu'il travaille dans le sud de la France, il rencontre un ancien camarade militaire qui lui explique

Un saut parmi les 1 600 depuis un *Puma*.

Récupération en grappe.

que l'armée de l'Air recrute sur concours des anciens et lui dit *« tu devrais revenir ! »*.

Jeune père, à la recherche d'un nouveau challenge, il reprend le treillis. Il s'engage comme fusilier commando le 26 janvier 1993.

Pour le jeune Roger, impossible est un mot banni de son vocabulaire.

Il est affecté à l'escadron de protection et d'intervention de la base de Nîmes. À peine arrivé, promu caporal-chef, il est projeté le 6 juillet 1993 pour quatre mois à Sarajevo, en mission de protection de l'aéroport. Sur place, il retrouve son frère qui est parachutiste dans l'armée de Terre. Au cours de sa mission, son action décisive sur des tireurs isolés permet de mettre en sécurité des militaires d'un convoi de fret humanitaire et il sauve la vie d'une journaliste. Pour ce fait d'armes, il est cité à l'ordre de l'Escadre Aérienne.

Doué en parachutisme, ses chefs le convainquent de passer son brevet de chuteur opérationnel. En 1996, il intègre l'Escadron d'Intervention des Commandos de l'Air de la base de Nîmes dont dépend le CPA 10 qui va devenir une unité à part entière. Le CPA 10 s'installe, en juillet 1999, à la base d'Orléans-Bricy. Dès 1996, Roger rejoint, au sein du CPA 10, le prestigieux groupe action 12 comme fusilier commando et chuteur opérationnel.

Jusqu'à la fin de sa carrière, *Zouzou* est fidèle à son unité d'élite devenue *« sa seconde famille »*. Pendant 20 ans, Il enchaîne 82 missions ou opérations extérieures dont certaines de combat aux quatre coins du monde dans 19 pays ou territoires dont les plus significatifs sont : la Bosnie-Herzégovine, le Rwanda, la Côte-Ivoire, l'Afganistan et le Burkina Faso.
Roger se distingue lors de l'opération *Turquoise* au Rwanda, en parvenant à désarmer un civil menaçant et il récupère son arme automatique avec ses munitions. Il est cité à l'ordre de l'Escadre Aérienne.
En 2004, lors de la remise de sa Médaille militaire, Roger a l'heureuse surprise de recevoir une carte du général qui lui avait donné sa chance, rédigée en ses termes *« Félicitations à l'ancien cuistot de la base aérienne 701 »*.

Engagé en Afghanistan du 27 juillet 2005 au 11 janvier 2006, au cours de l'opération *Héraclès Porte Sud*, pour la capture d'un groupe de talibans puis, le lendemain, pour sa participation à la neutralisation de talibans, il est cité à l'ordre de la Brigade Aérienne. Pour son parcours exemplaire et ses trois citations comportant attribution de la CVM, *Zouzou* est fait chevalier de la Légion d'honneur le 16 juillet 2009.

Roger «Zouzou», porte-drapeau de la police municipale de Nice lors de la cérémonie du 14 juillet 2019.

Mais ses faits d'armes ne s'arrêtent pas là. Au fil du temps *Zouzou* est devenu une légende dans l'armée de l'Air. Il est engagé à nouveau,

« Zouzou » à la porte d'un Casa CN 295 *pour un saut d'entraînement opérationnel, dans la région de Calvi.*

à deux reprises, en Afghanistan entre 2009 et 2011. Au cours de l'opération *Pamir* : lors des opérations en 2009 *Avallon*, *Tancrède II* et *Bridge*, pris sous un feu nourri d'insurgés, après une riposte efficace, il permet la mission de recueil d'informations. Puis, le 20 février 2010, pris à partie par des rebelles, par sa réactivité, il favorise la mise en place d'un appui indispensable pour la riposte. Il est cité à l'ordre de la Brigade Aérienne. Toujours dans le cadre de l'opération *Pamir*, Roger se distingue entre décembre 2010 et juin 2011 au sein de la brigade La Fayette. Le 7 janvier, au cours de l'opération *Storm rumbling*, pris à partie par les insurgés, il contribue activement à la mise en sûreté rapprochée du chef de corps du groupement *Richelieu*. Le 8 janvier, pris sous le feu adverse, il renseigne son chef sur les positions rebelles autorisant ainsi une riposte efficace des tireurs d'élite. Le 26 février, il est la cible d'assaillants qui ont blessé un camarade. Sous le feu, il permet l'évacuation du blessé dans un délai très court. Il est cité à l'ordre de la Brigade Aérienne.

Son parcours élogieux lui vaut aussi d'être récompensé par six lettres de félicitations au cours de diverses opérations, dont celle qui a entrainé l'évacuation de 106 ressortissants de la communauté européenne en 1997.
Zouzou arbore fièrement sur sa poitrine la Légion d'honneur avec le grade d'officier, la Médaille militaire, la croix de la Valeur militaire avec cinq étoiles de bronze, la Médaille du combattant, la Médaille commémorative française avec agrafe Afganistan, la Médaille commémorative française avec agrafe Ex-Yougoslavie, la Médaille d'outre-mer avec agrafe en vermeil Rwanda, la Médaille de la Défense nationale échelon bronze avec agrafe Fusiliers Commandos de l'Air, et ses décorations étrangères ou de l'OTAN.

Roger décide de *« prendre la quille pour laisser la place aux jeunes »*. Admis à la retraite le 1er décembre 2013 par fin de contrat, il totalise 22 ans de services militaires, 34 ans de bonifications pour campagnes (7 ans), pour services aériens commandés dont 1 600 sauts (27 ans).
Mais son engagement pour son pays ne s'arrête pas là, en 2013, il intègre avec le grade de brigadier la police municipale de Fleury-les-Aubrais (45). Puis, Il rejoint la police municipale de Nice le 1er août 2015.

Ces grandes qualités militaires, son professionnalisme et son sang-froid sont mis à l'épreuve lors du tragique attentat du 14 juillet 2016 de Nice. Avec son chef de patrouille, Roger intervient en primo intervenant sur les lieux du drame. La situation tragique permet à son groupe de sauver plusieurs vies. Lorsque les deux hélicoptères de la sécurité civile tentent de se poser de nuit dans une position particulièrement difficile sur le trottoir de la Promenade des Anglais, il prend la situation en main et il facilite leur posé avec les gestes spécifiques à l'aéronautique souvent répétés pendant sa carrière militaire. Pour les vies sauvées, Roger est décoré de la Médaille d'or de la Sécurité Intérieure. Actuellement, Roger est brigadier-chef principal et porte-drapeau de la police municipale de Nice.

Titulaire de deux citations comportant attribution de la croix de la Valeur militaire postérieures au grade de chevalier de la Légion d'honneur, il est promu au grade d'officier de la Légion d'honneur au titre des personnels militaires n'appartenant pas à l'armée d'active, décret du 29 octobre 2020. Il est décoré le 7 novembre 2020 par le Premier ministre, Monsieur Jean Castex, lors de l'hommage national aux trois morts de l'attentat dans la basilique Notre-Dame-de-l'Assomption de Nice, du 29 octobre 2020.

À 55 ans, *Zouzou,* figure légendaire de l'armée de l'Air, est certainement le seul caporal-chef des forces spéciales de la 4e génération du feu (OPEX) à avoir été promu aussi jeune au grade d'officier de la Légion d'honneur.

Notre prestigieuse décoration, la Médaille militaire, notre 2e et 1394e Section de Nice ainsi que la police municipale de Nice s'enorgueillissent de compter dans ses rangs un soldat exceptionnel de cette trempe. ★

Gérard Matelot, président de la 2/1394 SLMM de Nice et de l'UD 06.

Roger « Zouzou » est décoré le 7 novembre 2020 officier de la Légion d'honneur par monsieur Jean Castex, Premier ministre.

Henri Maitre, un résistant encore très vaillant

La 61e section des Médaillés militaires a l'honneur de compter parmi ses membres Henri Maitre, 97 ans, né à Nice le 05 juillet 1923.

M. Henri Maitre, au cours d'une de ses multiples conférences au lycée de Chambéry.

Le 18 juin 1940, à Caluires, il entend l'appel du général de Gaulle. Son père lui dit *« Vous savez maintenant où est votre devoir »*.

Employé à la Sigma comme mécanicien de précision, il distribue des tracts et journaux dans les toilettes de l'usine. Il débute le sabotage sur les machines outils et moteurs *Hercules* à la demande de la résistance locale. Il refuse le STO et s'engage à *Jeunesse et Montagne* à Carienne en Savoie. Il déserte pour ne pas être pris par les GMR et entre en contact avec la Résistance à Challes-les-Eaux (73). Il se cache dans la montagne à *La Queboutane* sur la commune de Yenne où il accepte de prendre en charge un groupe de 14 déserteurs slovènes qu'il encadre et forme. Dénoncé, il a le temps de faire transférer les Slovènes dans un autre maquis dans l'Ain. Arrêté par la Gestapo, il est questionné et torturé dans la villa *Ménager* à Chambéry mais n'a jamais parlé.

Transféré à Compiègne puis à Mauthausen il est marqué n° 60217. Il est libéré par les Américains le 5 mai 1945. Atteint par le typhus, il ne pèse que 34 kg lorsque les Canadiens le ramènent en France avec neuf autres prisonniers dont il est le seul survivant.

Depuis, il n'a cessé de transmettre cette période de sa vie dans les collèges et lycées de la région Rhône-Alpes. Il a toujours insisté sur le fait de ne jamais oublier. Jusqu'en 2019 il était vice-président du jury du Concours National de la Résistance et de la Déportation en Savoie. Le 5 mai 2013, à l'occasion de l'inauguration du nouveau musée, il témoigne à Mauthausen devant un parterre de chefs d'états et de ministres européens et où il était le seul Français.

Il est titulaire des médailles suivantes : officier de la Légion d'honneur, Médaillé militaire, croix de guerre 39/45 avec palme, croix du combattant volontaire de la Résistance, médaillé des déportés de la Résistance, croix du combattant. ★

Claude Dumas, président de la 61e section de Chambéry.

M. Henri Maitre lors de son témoignage à Mauthausen.

Mis à l'honneur lors de la remise des prix du concours de la résistance et de la déportation en Savoie.

Dragon, brigadier, président de la République, académicien

Né le 2 février 1926 à Coblence (Allemagne) Valéry Giscard d'Estaing est un brillant élève de classe préparatoire au lycée Legrand quand survient le débarquement des alliés le 6 juin 1944.

Le brigadier Giscard d'Estaing.

Il décide de stopper ses études et rejoindre les forces armées. En août 1944, chargé de la protection du représentant civil du général de Gaulle, il participe à la libération de Paris. Se refusant à intégrer l'École polytechnique il s'engage dans la 1re armée française sous les ordres du général de Lattre de Tassigny. Il rejoint le 2e Régiment de dragons et après un rapide entrainement, il est envoyé au front. Le 13 avril 1945, il est promu au grade de Brigadier.

Quelques jours plus tard, le brigadier Giscard d'Estaing se voit remettre une citation à l'ordre de l'armée : *« Brigadier Giscard d'Estaing du 2e escadron. Engagé volontaire à 19 ans. Devenu rapidement un pointeur de grande classe, a fait preuve de calme et de sang-froid le 21 avril à Behla, en dirigeant à pied le conducteur d'un char remorqué sous le feu, montrant un complet mépris des armes automatiques et des mortiers qui l'environnaient. Le 25 avril, à Zollhaus, son char ayant reçu un* Panzerfaust *a continué à tirer au canon malgré la violence de l'explosion […] Grâce à cette action immédiate, l'ennemi a cessé son feu de* Panzerfaust *et le char a pu reprendre sa mission. »*

Au sein de l'équipage de son char, le *Carrousel* comme pointeur, il fait l'unanimité par sa bravoure. Pour récompense il entre le premier avec son char *Carrousel* dans la ville de Constance libérée le 26 avril 1945.

Le 8 mai 1945, alors qu'il se trouve sur son char en Autriche, il apprend la capitulation de l'Allemagne.

Valéry Giscard d'Estaing est décoré de la croix de guerre 1939-1945 avec étoile de vermeil et de la « Bronze Star » américaine.
Il défile le 14 juillet 1945 devant le général de Gaulle puis il sera libéré avec les honneurs en octobre 1945.

Intimement lié à son régiment le 2e Régiment de Dragons, il avait honoré de sa présence une prise de commandement au camp de Fontevraud dans la région de Saumur en juillet 2010.

Le président Giscard d'Estaing fervent défenseur de l'Europe.

Libéré de ses obligations militaires il rejoint l'École polytechnique puis l'École nationale d'administration. Il se dirige alors vers la politique et occupe dès 1955 le poste de directeur adjoint du cabinet d'Edgar Faure, président du conseil. Il est élu député du Puy-de-Dôme en 1956. Sous la présidence du général de Gaulle en 1959 il est nommé secrétaire d'État aux finances jusqu'en 1962 puis ministre des Finances et des Affaires économiques jusqu'en 1966.

la MEDAILLE MILITAIRE

organe de la société nationale mutualiste : les médaillés militaires

soixante-dixième année - lundi 12 juillet 1976 - numéro 411 - 1,30 F

RÉFLEXIONS DANS L'AMITIÉ AU CŒUR DE LA RÉSISTANCE...

REMISE DE LA MÉDAILLE D'OR DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Réception au siège, rue de la Bienfaisance, le président général Marc Riche remet au président de la République, la médaille d'or de notre société nationale.

Lors de son discours d'investiture à l'Académie française.

Il occupera ce dernier poste de nouveau entre 1969 et 1974 sous la présidence de Georges Pompidou. Élu plus jeune président de la République en 1974 à l'âge de 48 ans il est à l'origine notamment de l'abaissement de l'âge de la majorité à 18 ans. Il se retire de la politique en 2004.

Élu membre de l'Académie française en 2003,Valéry Giscard d'Estaing est décédé le le 2 décembre 2020 à l'âge de 94 ans. ★

Le 2e Régiment de Dragons est désormais installé à Fontevraud, près de Saumur.

Décédé mercredi 2 décembre à l'âge de 94 ans, l'ancien président de la République était venu pour une prise de commandement à Fontevraud le 2 juillet 2010.

Valéry Giscard d'Estaing était intimement lié au 2e Régiment de Dragons désormais établi au camp militaire de Fontevraud, près de Saumur. En 1945, âgé de 18 ans, l'ancien chef de l'État s'était engagé au sein de cette unité et avait combattu en France et en Allemagne. Il avait été décoré pour cela de la croix de guerre. Le jeune Giscard avait alors été servant sur un char Sherman *nommé* Carrousel.

Le Courrier de l'ouest

Valéry Giscard d'Estaing en visite au camp militaire de Fontevraud en juillet 2010. © Archives CO - Laurent Combet.

Fin 2020, début 2021, nos Armées endeuillées

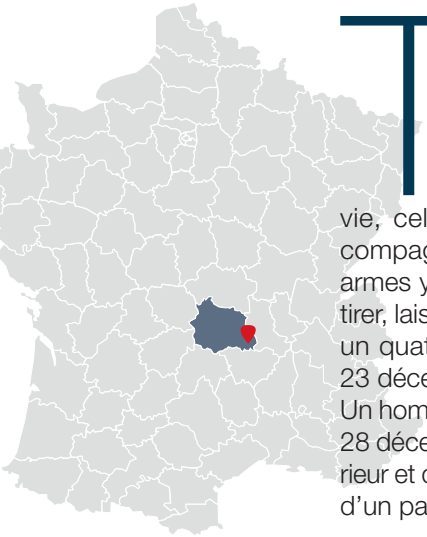

Tout d'abord à Saint-Just dans le Puy-de-Dôme, cette famille gendarmerie qui est touchée par la mort de trois gendarmes, tués par un forcené. En accomplissant leur devoir, ils auront sauvé une vie, celle d'une femme violentée par son compagnon. Ce dernier, armé de plusieurs armes y compris de guerre, n'a pas hésité à tirer, laissant trois gendarmes au sol et blessé un quatrième au cours de la nuit du 22 au 23 décembre.
Un hommage national leur a été rendu le lundi 28 décembre 2020 par les ministres de l'Intérieur et des Armées à Ambert (63) en présence d'un panel d'autorités civiles et militaires.

QUI ÉTAIENT-ILS ?

- **Le lieutenant Cyrille Morel**, issu du corps des sous-officiers, était un officier de grande valeur, 45 ans, marié, deux enfants de 15 et 11 ans, avec un parcours professionnel bien rempli, était officier adjoint de la compagnie d'Ambert. Promu lieutenant-colonel, il est fait chevalier de la Légion d'honneur et cité à l'ordre de la Nation.
- **L'adjudant Rémi Dupuis**, 37 ans, pacsé, de la brigade d'Ambert, père de deux enfants de 7 et 2 ans, après un début de carrière en mobile, intègre la Départementale, OPJ, spécialisé dans les violences intrafamiliales. Promu major, il a été décoré de la Médaille militaire, fait chevalier de la Légion d'honneur et cité à l'ordre de la Nation.
- **Le brigadier Arno Mavel**, 21 ans, célibataire, affecté au P.S.I.G, d'Ambert, adjoint volontaire APJA, originaire de Montpellier (34), venait d'être admis au concours d'admission dans le corps des sous-officiers de Gendarmerie. Promu gendarme, il a été décoré de la Médaille militaire, fait chevalier de la Légion d'honneur et cité à l'ordre de la Nation.
- **L'adjudant Bertrand B.**, blessé, est fait chevalier de la Légion d'honneur,

Tous ont été décorés de la médaille de la Gendarmerie et de la médaille de la sécurité intérieure, échelon or.

« En accomplissant leur devoir, ils auront sauvé une vie, celle d'une femme violentée par son compagnon. »

De gauche à droite : le lieutenant-colonel Cyrille Morel, le major Rémi Dupuis et le gendarme Arno Mavel.

OPEX - Opération Barkhane

Avec trois militaires tués, le 28 décembre 2020, ils viennent malheureusement grossir le nombre de morts depuis 2013, tous victimes du devoir au sein de nos Armées pour servir leur pays.

Le brigadier-chef Tanerii Maury, les chasseurs de 1re classe Quentin Pauchet et Dorian Issakhanian ont donné leur vie. Alors qu'ils étaient en mission d'escorte, leur véhicule blindé a fait l'objet d'une attaque à l'engin explosif improvisé. Ces soldats appartenaient au 1er régiment de Chasseurs à Thierville-sur-Meuse (Meuse).

De gauche à droite : le chasseur de 1re classe Dorian Issakhanian, le brigadier-chef Tanerii Maury et le chasseur de 1re classe Quentin Pauchet.

Le 2 janvier 2021, deux autres militaires du 2e régiment de hussards de Haguenau perdent la vie :

- **Le sergent Yvonne Huynh**, 33 ans, un enfant. Elle est la première femme de l'Armée française à être tuée au Sahel depuis l'opération *Serval* de 2013.
- **Le brigadier Loïc Risser**, célibataire, avait 24 ans.

Ces deux militaires étaient engagés dans un régiment spécialisé dans la recherche des renseignements dans la région de Ménaka.

Un troisième militaire a été blessé dans la même mission contre le VBL mais ses jours ne seraient pas en danger.

« Il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants. »

À n'en pas douter, au sein de leur régiment respectif, la mémoire de ces soldats restera bien présente, comme l'a écrit Jean d'Ormesson *« Il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants »*.

La Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire salue avec le plus grand respect, le dévouement et la mémoire de ces militaires, et s'associe à la douleur de leurs familles, de leurs proches et de leurs frères d'arme. ★

Un résistant et patriote d'exception pour son pays

Henri Simon nous a quitté le 9 juillet 2020. Il était l'un des derniers jeunes résistants déportés.

Henri Simon, un homme d'honneur qui tout au long de sa vie, n'a jamais toléré la médiocrité.

Né le 24 juillet 1926 à Châtel-Gérard dans l'Yonne dans une famille modeste, élevé dans le respect des valeurs patriotiques.

À 10 ans, Henri part faire des petits travaux le week-end pour améliorer l'ordinaire de la famille. Dès l'âge de 14 ans, il fait de la résistance, profitant de son emploi d'apprenti plombier, il participe à des actes de résistance dans la région dijonnaise, sabotage de moteurs, remplissage des réservoirs de véhicules allemands par du sable, de la graisse ou de la farine. Il vole aux Allemands les fusils de chasse qu'ils ramassent dans les mairies du département. Le soir, après le couvre-feu il barbouille de peinture les bâtiments des collabos.

À 17 ans, muni de faux papiers, il accompagne les pilotes d'avions abattus jusqu'à Chambéry. Combien de fois ces hommes ont-ils joués les sourds-muets pendant le transfert.

Août 1943, il est muté au camp de Barby sous le pseudonyme de Edmond Siruguet, afin de continuer les sabotages. Dénoncé par un maquisard passé à l'ennemi chez les Waffen SS, le camp est attaqué par une compagnie italienne. Blessé à la main lors de cette opération, il y laissera deux phalanges de la main gauche.

Novembre 1943, il est affecté aux renseignements de Toulon et rejoint le maquis de Banon. Fait prisonnier le 5 décembre 1943, interné à la prison de la caserne de Hyères pour des interrogatoires musclés, il est transféré à la prison de Marseille.

Mai 1944, il est transféré à Compiègne puis au camp de concentration de Mauthausen, il portera le N° 63164. Affecté au travail de la carrière dont il faut gravir les marches de 50 cm de haut et 15 cm de large plusieurs fois par jour avec une charge de pierre de 20 à 40 kg sur le dos.

De corpulence solide, il est transféré au camp de Melk pour y creuser des souterrains afin d'y construire une usine d'armement. Après un bombardement du camp par des avions alliés, il est transféré au camp de Ebensée au Tyrol. Dans chaque camp, il vivra l'enfer du manque de nourriture, de ses camarades morts et brulés au four crématoire. Libéré en mai 1945, il y restera quelques jours supplémentaires pour donner une sépulture décente à tous les morts qui n'ont pas été passés au four crématoire. Il ne pèse plus que 35 kg et apprend qu'avec son convoi parti de Compiègne à 1 500, ils ne sont plus que 35 à être rentrés. Il n'a pas encore 20 ans.

Détenus dans le camp de concentration de Mauthausen. Archives fédérales allemandes.

À peine rétabli, il s'engage pour trois ans, le 9 juillet 1945 pour combattre en Indochine. Le 19 décembre 1945 il subit une importante attaque des Japonais et des Vietminh. Avec son équipe, il les repousse durement et leur occasionne de nombreuses pertes. Pour cette action, il est récompensé par une citation à l'ordre de la division avec attribution de la croix de guerre 39/45 avec palme, ainsi que la Médaille militaire à titre exceptionnel.

Démobilisé en juillet 1948, il fonde une famille d'où naîtrons 3 enfants Jocelyne, Alain, et Yves. Hélas Yves ne survivra pas. *Ce petit ange me protègera toute ma vie,* dira-t-il.

Il s'adonne également au sport cycliste sous l'égide de l'équipe Terrot de Dijon, avec laquelle il gagnera souvent les courses.

Le 9 août 1951, il repart dans l'infanterie coloniale à Constance. Nommé Sergent le 1er mai 1952, il part pour l'Extrême-Orient. Il débarque à Haïphong le 25 juillet et est nommé chef de poste à Ban Pa Ta proche de Hanoï. Le 22 novembre, à la tête de deux sections de supplétifs, il repousse plusieurs assauts d'une compagnie rebelle qui tente de l'encercler, permettant ainsi la protection et le sauvetage du bataillon de parachutistes du commandant Bigeard. En février 1953, il sera cité à l'ordre du corps d'armée avec croix de guerre et étoile vermeil pour son action de bravoure. En juillet 53, cité à l'ordre de la division.

Le 25 décembre 1952 il embarque pour l'enfer de Đien Biên Phu. De 1953 à 1954, avec ses camarades, il subit les assauts incessants des Vietminh. Il sera à nouveau cité à l'ordre de la division avec croix de guerre et étoile d'argent. Il est fait prisonnier le 7 mai 1954, et rejoint avec ses camarades le camp 75 à 750 km de Đien Biên Phu. Les trainards sont roués de coups de pieds ou de crosses. Le manque de nourriture et la fatigue auront raison de bon nombre de ses camarades qui n'arriveront pas à destination. Il subira le sort cruel des internés par les Vietminh.

Le cessez le feu du 20 juillet sonne la fin du calvaire pour tous les prisonniers. Le 23 juillet, habillés en uniforme viet, ils sont sommé de signer un formulaire affirmant ne pas avoir été maltraité pendant la captivité. À l'aube du 24 juillet, appel général pour former des groupes en vue de la libération. Tout le monde est appelé sauf Henri Simon qui est laissé seul sur le camp. Il sera récupéré trois jours plus tard avec cette phrase du commissaire venu le récupérer : « *Vous êtes un homme d'honneur, vous n'acceptez pas de vous repentir dans le déshonneur* ». Il sera libéré le 20 août 1954 et débarque à Marseille le 26 septembre 1954. Il sera cité à l'ordre de la division et décoré de la croix du combattant volontaire agrafe Indochine. Affecté à la caserne Junot de Dijon, le 21 aout 1955 il embarque pour Fez au Maroc. En 1957 il est décoré de la croix du combattant volontaire 39/45. Février 1958, son régiment est dissout, Henri rentre en France avec la famille. Le 21 juin 1959 il est affecté au 1er Régiment de Tirailleurs Algériens à Alger comme officier d'ordinaire, puis adjudant de compagnie où il sera proposé pour une nouvelle citation, qui sera détruite pour avoir refusé de ravitailler le régiment au cas où il passerait dans la clandestinité.
Le 27 mai 1962 il quitte l'Algérie, rejoint la France et quitte l'armée définitivement le 27 aout 1962. Au cours de sa carrière, il sera blessé cinq fois. Henri Simon sera fait chevalier de la Légion d'honneur en 1983, officier en 1996.

Il est titulaire de la croix du combattant volontaire de la Résistance, de la médaille de la déportation et de l'internement pour fait de résistance, de la croix du combattant volontaire avec barrette Afrique du Nord, de la médaille coloniale agrafe Extrême-Orient. Médaillé militaire en 1947, il adhère à la SNEMM en 1948, association qu'il n'a jamais quittée depuis.
Grand témoin de la Résistance et de la déportation, Henri Simon intervenait dans de nombreux lycées et collèges. « *C'est l'amour pour mon pays qui m'a fait tenir. Je ne pourrai jamais oublier ces gens qui ont donné leur vie pour leur patrie* » leur disait-il. Il a enseigné la tolérance, le don de soi, le respect de l'autre, le devoir de mémoire à cette jeune génération à qui il s'adressait.
Il était membre correcteur du concours national de la Résistance et de la déportation.
Il a participé à la réalisation du monument Extrême-Orient de Dijon.
Nous garderons le souvenir de sa prestance qui imposait naturellement le respect, souvenir de son dévouement et de ses encouragements dans nos propres engagements.
Il nous a quitté en laissant un grand vide derrière lui, mais nous sommes tous reconnaissants des valeurs qu'il a véhiculées autour de lui. ★

Gérard Savinski, président de la 19e section de Dijon.

Henri Simon, pendant de longues années, maître de cérémonies.

Agenda historique

ÇA S'EST PASSÉ EN JANVIER

JAN 5 1895

Le Petit Journal
publié le 13 janvier 1895.

L'Affaire Dreyfus

Inculpé pour haute trahison, le capitaine Dreyfus subit une humiliante dégradation dans la cour de l'École Militaire de Paris, avant d'être envoyé au bagne dans l'Île du Diable en Guyane. La retentissante *affaire Dreyfus* va diviser la III[e] République en deux camps – les « dreyfusards » et les « antidreyfusards » –, jusqu'à ce que Dreyfus soit innocenté en 1906.

JAN 17 1991

Pendant l'opération Tempête du désert, *les avions de combat survolent les champs de pétrole en feu du Koweït.*

Opération *Tempête du désert*

Face à l'invasion de Koweït par les troupes de Saddam Hussein, une coalition internationale lance une offensive contre l'Irak. C'est le début de l'opération ***Tempête du désert***, menée sous le commandement des États-Unis et sous l'égide de l'ONU, dans le cadre de la guerre du Golfe.

ÇA S'EST PASSÉ EN FÉVRIER

FEV 4-11 1945

La conférence de Yalta

La France ne participe pas à des travaux où Staline, vainqueur de l'Allemagne et des pays de l'Est, alors que les alliés n'ont pas encore franchi le Rhin, impose ses vues malgré les tentatives de résistance de Churchill.

Il est décidé :

1 - Que la Russie entrera en guerre contre le Japon, trois mois après la capitulation de l'Allemagne.
2 - Que l'Allemagne serait divisée en 4 zones d'occupation, la zone française (difficilement admise par Staline) étant prise sur celles des Américains et des Anglais. Berlin, divisé, en quatre secteurs, sera administré par une commission de contrôle interalliée. Les réparations évaluées à 20 milliards de dollars seront payées en 10 ans, la moitié étant versée à l'URSS. Le principe du démembrement de l'Allemagne est adopté.
3 - À l'ONU, Staline se contente de faire siéger, outre l'URSS, la Biélorussie et l'Ukraine. Au conseil de sécurité, il fait admettre le droit de véto. Les autres clauses concernant la Pologne qui perd la Galicie orientale et la Biélorussie occidentale, mais reçoit des terres germaniques jusqu'à la frontière (provisoire) Oder Neisse. Les détroits sont désormais ouverts aux Russes.

La conférence de Yalta pèsera lourdement sur les destinées de l'Europe.

Winston Churchill, Franklin D. Roosevelt et Joseph Staline.

FEV 15 1670

L'Hôtel des Invalides

Le roi Louis XIV ordonne que soit édifié un lieu pour héberger les soldats invalides et vétérans de guerre, afin que *«Ceux qui ont exposé leur vie et prodigué leur sang pour la défense de la monarchie passent le reste de leurs jours dans la tranquillité»*. La construction de l'hôtel des Invalides, devenu depuis un symbole et un des plus célèbres monuments de Paris, sera achevé en 1674.

FEV 16 1943

Castel Eric (1915 - 1997).
© Paris - Musée de l'Armée, Dist. RMN-Grand Palais / Laurent Sully-Jaulmes.

Le STO

Le STO, Service du Travail Obligatoire, est instauré dans la France occupée. Jusqu'en juin 1944, 650 000 jeunes Français sont contraints de travailler dans les fermes et les usines d'Allemagne afin de compenser le manque de main d'œuvre dû à la mobilisation des soldats allemands sur le front russe.

FEV 17 1960

La Croix Rouge

À Genève, le philanthrope suisse Henry Dunant fonde le Comité International de Secours aux Blessés. Prenant pour emblème une croix rouge sur fond blanc, cette organisation humanitaire, la plus ancienne encore en activité, s'appellera par la suite Comité International de la Croix Rouge (CICR).

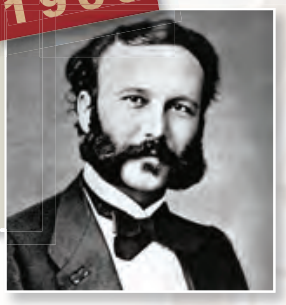

Henry Dunant.

FEV 14 1879

La Marseillaise

La IIIe République fait de *La Marseillaise* l'hymne national français. Créé à Strasbourg par Rouget de Lisle en avril 1792, Chant de guerre pour l'armée du Rhin avait été rebaptisée *La Marseillaise* après que les fédérés de Marseille l'eurent entonné lors de l'insurrection des Tuileries, le 10 août 1792.

Rouget de Lisle chantant La Marseillaise *pour la première fois à l'hôtel de ville de Strasbourg ou chez Dietrich en 1792. Peintre Isidore Pils, 1849.*

ÇA S'EST PASSÉ EN MARS

MARS 4-16 1916

Le fort de Douaumont

Il est considéré par le «Kronprinz» comme la pierre angulaire nord-est de la plus puissante forteresse du principal ennemi.

Les Allemands enlèvent la position d'Hardaumont, le bois de Chauffour et le village de Douaumont. Les Français défendent le terrain pied à pied. Des troupes fraîches ne cessent d'arriver des autres points du front. Pour neutraliser l'artillerie française qui paralyse leur avance, les allemands attaquent sur les deux rives de la Meuse à la fois.

Malade le général Gallieni (Médaillé militaire) donne sa démission de ministre de la Guerre. Il mourra quelques mois plus tard, la 27 mai 1916 à Versailles. Il avait 67 ans. Il sera remplacé par le général Roques.

SITUATION DES VEUVES D'ANCIENS COMBATTANTS – DEMI-PART FISCALE

L'article 4 de la loi n° 2015-1785 du 29 décembre 2015 de finances pour 2016, modifiant l'article 195 du code général des impôts (CGI), prévoit que le quotient familial des personnes âgées de plus de 74 ans et titulaires de la carte du combattant ou d'une pension servie en vertu des dispositions du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre est majoré d'une demi-part supplémentaire.

En cas de décès de l'ouvrant droit, **cette disposition est applicable au conjoint survivant âgé de plus de 74 ans.** Par principe, le conjoint survivant bénéficie de la demi-part fiscale dès lors que l'ancien combattant en a lui-même bénéficié. En effet, il s'agit d'une forme de reconnaissance de la Nation pour les services que ce dernier a rendus. C'est un principe fondamental qui justifie l'existence de cette demi-part. La modification du dispositif prévu par l'article 195 du CGI précité faisait partie des revendications portées depuis de nombreuses années par les associations d'anciens combattants.

Ainsi, comme il s'y était engagé, le ministère des Armées a inscrit la question relative à l'attribution de la demi-part fiscale parmi les sujets qui ont été étudiés dans le cadre de la concertation engagée, depuis 2017, avec les associations représentatives du monde combattant. L'extension des conditions d'attribution de la demi-part fiscale aux anciens combattants, et par conséquent, à leurs veuves, a été inscrite à l'article 158 de la loi n° 2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020 qui prévoit la modification du f du 1 de l'article 195-du CGI précité. Ainsi, à compter de l'entrée en vigueur de cette nouvelle disposition, le 1er janvier 2021, les veuves d'anciens combattants pourront bénéficier de l'attribution de la demi-part fiscale, à compter de leurs 74 ans, même si l'ancien combattant est mort entre 65 ans et 74 ans. Cette mesure constitue une avancée très favorable pour le monde combattant. Dès lors, le Gouvernement n'envisage pas de créer une pension de réversion aux veuves dont le conjoint était titulaire de la carte du combattant.

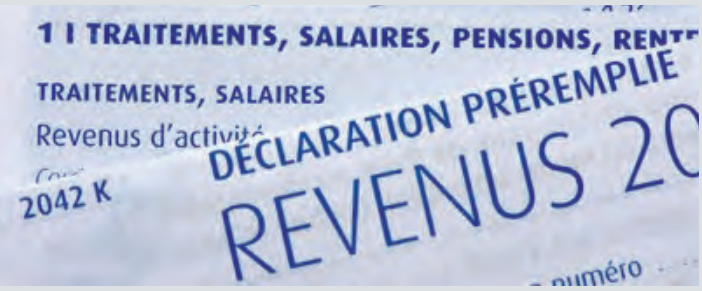

Réponse du Ministère auprès de la ministre des Armées - Mémoire et anciens combattants à la question écrite n° 17410 de Mme Nathalie Delattre (Gironde - RDSE), publiée dans le JO Sénat du 26/11/2020 - page 5608

https://www.senat.fr/questions/base/2020/qSEQ200717410.html

PÉRENNITÉ DES RÉDUCTIONS D'IMPÔT ACCORDÉES AUX ANCIENS COMBATTANTS ET AUX VICTIMES DE GUERRE OU LEURS PROCHES

Le Gouvernement a pris note des préconisations de la Cour des comptes relatives aux dépenses fiscales bénéficiant aux anciens combattants et aux victimes de guerre ou leurs proches. La majoration légale remboursée par l'État a toujours un lien étroit avec l'inflation. En effet, l'arrêté annuel du ministère chargé du budget fixant les taux de revalorisation couvre non seulement l'inflation de l'année écoulée mais aussi toutes les périodes antérieures au cours desquelles a été constituée la rente et ce, depuis 1914.

À titre d'exemple, une rente constituée à partir de 1950 bénéficie de plusieurs taux de revalorisation en fonction de l'année des versements. Dès lors, plus les fractions de rentes sur lesquelles est calculée la majoration légale sont anciennes, plus le coût de la majoration légale est important. Dans ce cadre, en dépit d'un taux d'inflation plus réduit au cours de ces derniers exercices, la suppression de la majoration légale léserait particulièrement les anciens combattants dont la rente est ancienne.

Le ministère des Armées n'est donc pas favorable à cette recommandation. Par ailleurs, la reconnaissance de la Nation envers les anciens combattants se traduit notamment par l'exonération d'impôt sur le revenu de la retraite du combattant, d'un montant annuel et non mensuel de 763,36 € en moyenne au 1er janvier 2020, et des pensions militaires d'invalidité, dispositif directement issu de la loi du 31 mars 1919 qui institue un droit à réparation pour les anciens combattants et victimes de guerre.
La majoration d'une demi-part du quotient familial, en faveur des anciens combattants âgés de plus de 74 ans et leurs veuves, est destinée à compenser la faiblesse des retraites versées. Elle procure indirectement un supplément de ressources : les retraités les plus faiblement pensionnés échappent à l'impôt sur le revenu et bénéficient des exonérations en matière d'impôts locaux ou de redevance audiovisuelle accordées aux personnes âgées sous condition de ressources.
Le Gouvernement n'a pas considéré opportun de supprimer ces mesures fiscales. Tous les dispositifs de reconnaissance et de réparation ainsi que les avantages fiscaux en faveur des anciens combattants sont en conséquence maintenus.

Réponse du Ministère auprès de la ministre des Armées - Mémoire et anciens combattants à la question écrite n° 17303 de Mme Catherine Dumas (Paris – Les Républicains), publiée dans le JO Sénat du 26/11/2020 - page 5607 - https://www.senat.fr/questions/base/2020/qSEQ200717303.html

Informations fournies par la FNAM (Fédération Nationale André Maginot)

L'Impératrice Eugénie de Montijo

Il y a cent un ans, le 11 juillet 1920, décédait à Madrid, à l'âge de 94 ans, dans le palais des ducs d'Albe (descendants de sa sœur aînée), l'Impératrice Eugénie, dernière souveraine qu'ait connue la France, veuve de l'empereur Napoléon III, mort en 1873, et mère du Prince Impérial, mort en 1879.

L'Impératrice Eugénie repose aux côtés de son époux et de son fils à Farnborough en l'abbaye Saint-Michel, abbaye bénédictine de style gothique flamboyant, qu'elle avait elle-même fondé en 1881.

Deux aspects moins connus de son rôle :

L'IMPÉRATRICE EUGÉNIE ET LA CAUSE FÉMININE

En 1862, l'Impératrice Eugénie a saisi le Conseil des ministres pour que Julie Daubié, institutrice, puisse se présenter aux épreuves du baccalauréat, alors que cet accès lui avait été refusé en 1861 par le ministre de l'Instruction publique, monsieur Roulland.
Au milieu de garçons de dix-sept ans, Julie Daubié, trente-sept ans, s'est présentée à la faculté de Lyon et y a recueilli auprès des examinateurs quatre boules blanches, devenant ainsi la première femme bachelière française.
L'Impératrice Eugénie fit aussi obtenir la Légion d'honneur à Rosa Bonheur, première femme décorée à titre civil pour services rendus à l'Art, et a même émis le souhait que les femmes soient admises à l'Académie française…

L'IMPERATRICE EUGÉNIE ET LE RETOUR DE L'ALSACE-LORRAINE

Le 23 octobre 1870, d'Angleterre, où elle était réfugiée, l'Impératrice Eugénie écrivit au roi de Prusse Guillaume 1er en tentant de l'amener à renoncer à l'Alsace-Lorraine. Guillaume 1er lui répondit dès le 26 octobre 1870.
Dans sa lettre de refus, il écrivait :
« J'aime mon pays comme vous, Madame, vous aimez le vôtre, et par conséquent je comprends les amertumes qui remplissent le cœur de Votre Majesté et j'y compatis bien sincèrement. Mais, après avoir fait d'immenses sacrifices pour sa défense, l'Allemagne veut être assurée que la guerre prochaine la trouvera mieux préparée à repousser l'agression sur laquelle nous pouvons compter aussitôt que la France aura réparé ses forces et trouvé des alliés. C'est cette considération seule, et non le désir d'agrandir une patrie dont le territoire est assez grand, qui me force à insister sur des cessions de territoires, qui n'ont d'autre but que de reculer le point de départ des armées françaises qui, à l'avenir, viendront nous attaquer. »

Eugénie de Montijo, Impératrice des français. Claude-Marie Dubufe (1790-1864). © Photo RMN-Grand Palais - G Blot.

En 1917, les Alliés, avec au premier plan les États-Unis, avaient décidé qu'il n'y aurait pas de retour inconditionnel au sein de la France de l'Alsace-Lorraine, car ils la considéraient comme territoire allemand. Ce point de vue était même partagé par nombre de politiciens français.
Devant cet état de fait, l'Impératrice Eugénie apprit l'existence de cette lettre à Clémenceau, et la lui confia pour qu'il puisse la lire au cours d'une réunion interalliée.
La lecture de ces termes *« C'est cette considération seule, et non le désir d'agrandir une patrie dont le territoire est assez grand, qui me force à insister sur des cessions de territoires, qui n'ont d'autre but que de reculer le point de départ des armées françaises qui, à l'avenir, viendront nous attaquer »* prouva à cette réunion que le roi de Prusse ne considérait pas l'Alsace-Lorraine comme territoire allemand, mais que c'était uniquement à ses yeux un glacis pour protéger l'Allemagne.

Le retour de l'Alsace-Lorraine fut alors inscrit parmi les buts de guerre. ★

Renouvellement partiel du Conseil d'administration

Liste des postulants (collège 2021 - 2025)

Présentation selon tirage au sort réalisé le 13 janvier 2021.

1 Henry DESSAUX

63 ans, originaire du Tarn-et-Garonne, appelé du contingent (77/06), puis engagé dix mois, pour terminer en Gendarmerie au grade de Major, commandant d'une grosse unité.

Pourquoi avoir fait acte de candidature à un poste d'administrateur national ?

Je suis dans l'associatif depuis ma jeunesse, président ou trésorier. 2005, la médaille militaire : j'adhère à la SNEMM 1423e où j'en deviens président en 2014, et de l'UD82 en 2015. Ma candidature, se justifie par un besoin naturel d'obtenir le fruit des expériences des autres, pour m'améliorer, mais aussi y apporter un vécu, une expérience avec ces points forts et être si possible force de propositions, d'évolutions pour que la SNEMM persiste dans la voie de la réussite.

Bâtir une maison et la maintenir en bon état, c'est l'action de plusieurs artisans. Je souhaite, si vous en décidez ainsi, être un de ces artisans.

2 Robert GAUTHIER

Administrateur sortant

Élu au Conseil d'administration en juin 2017, j'ai eu l'honneur d'être chargé des dossiers suivants :

– Éclairage du Monument aux morts national des Médailles militaires.
– Convention avec le CNSD dans le cadre des *Invictus games*.
– Partenariat avec le cellule d'aide aux Blessés de l'armée de Terre.
– Processus d'envoi des listings des abandons de traitement aux structures.
– Conventions avec Implic'Action afin de développer un secteur « Reconversion » au sein de la SNEMM.
– Création et présence de la SNEMM sur les principaux réseaux sociaux.
– Conception du nouveau site de la SNEMM.

J'ai dernièrement été désigné par le Président général pour monter le projet du « 170e anniversaire de la Médaille militaire », une des raisons pour lesquelles je postule pour un nouveau mandat.

3 Elisabeth MUZYK épouse STANDAERT

J'ai 63 ans, je suis mariée. Je vis aujourd'hui en Eure-et-Loir (28). J'ai démarré une carrière militaire en 1976 au titre de l'armée de Terre. J'ai servi dans la chaîne « service national ». En 2002 j'ai été muté à l'EMAT, où j'ai eu l'honneur d'être choisie comme président des sous-officiers, fonction tenue durant 4 ans. En 2007, j'ai été affectée au régiment de la Sécurité Civile de Nogent-le-Rotrou, j'y ai occupé le poste de chargé de reconversion et la fonction de PSO.

Après 34 ans de service, je quitte l'institution militaire avec le grade de Major. J'ai été recrutée par l'AFPA afin d'accompagner des licenciés économiques dans leur reclassement. J'ai exercé la fonction de conseiller en insertion professionnelle durant 7 ans. Je suis la présidente de l'Association Nationale des Personnels Féminins Carpiquet Dieppe (créée en 2017 avec quelques amies pour faire revivre le souvenir de nos écoles de formation spécifiques aux personnels féminins), 260 adhérentes à ce jour.

J'interviens comme bénévole à la mission locale de mon secteur, je suis adhérente et active dans quelques associations du monde combattant ou pas (Médaillés militaires, UNC, CNRM, Implic'Action).

4 Marc SATORI

Engagé volontaire en 1975, j'ai choisi les Troupes de Marine après avoir réussi le Brevet de compagnon tôlier carrossier, formation qui m'a inculqué les valeurs que j'ai retrouvées lors de mon incorporation et qui depuis me suit.

Mes 40 années au service de la France m'ont conduit sur les cinq continents dont 13 en missions courtes ou longues durées et opérations extérieures. Malgré une très grave blessure en service commandé au Tchad, j'ai poursuivi une carrière dans diverses unités dont la brigade des forces spéciales où j'ai occupé les fonctions d'opérateur à chef de section au 1e Régiment de parachutistes d'infanterie de marine.

Rayé des contrôles de l'armée d'active, j'ai ensuite donné mon temps aux d'associations patriotiques dont la Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire (SNEMM) comme président de section avec toujours l'objectif d'aller de l'avant.

C'est une formation continue et soutenue tout au long de mes affectations qui m'a conforté dans mon choix d'être candidat à la fonction d'administrateur national au sein de la SNEMM.

5 Josette GADEAUD

Désireuse de m'impliquer dans les actions bénévoles, j'adhère à la 1638e section des Médaillés militaires comme dame d'entraide. Mon action ne se limite pas aux activités administratives. Je m'implique largement dans le domaine social : visites aux malades, accompagnement et services divers à l'attention des personnes âgées, anniversaire...

Je suis élue déléguée départementale à l'occasion de l'assemblée générale de la section. Au cours d'une réunion des dix présidents de section du département, à l'issue d'un vote à bulletin secret, je suis désignée secrétaire de l'Union Départementale des Landes, réélue jusqu'à ce jour. En 2015, j'ai suivi au siège de la SNEMM une formation pour la gestion des adhérents. Depuis, j'ai toujours travaillé en liaison avec monsieur Davennes, administrateur responsable du service des effectifs.

6 Jean-Claude MAURY
Administrateur sortant

Né en 1948, je ne reviens pas sur ma carrière militaire qui a été complète, bien remplie et pendant laquelle j'ai obtenu la suprême décoration du sous-officier en 1993.

À l'issue de ma vie professionnelle, alors adhérent de la SNEMM depuis 1994, je m'y investi pleinement comme sociétaire pour en devenir en 2004 le secrétaire de section mais aussi celui de l'Union Départementale, jusqu'à ce qu'en 2011, j'en devienne le président de section et le vice-président de l'UD. Je suis actuellement administrateur national et renouvelle ma candidature pour un nouveau mandat de quatre ans, estimant d'une part que ma condition physique actuelle me le permet, et que d'autre part, je pense encore pouvoir apporter mon aide, ma connaissance, ma passion à vouloir engager le renouveau de la SNEMM de demain, n'ayant depuis mon élection de 2013 manqué aucune réunion des divers conseils d'administration.

7 Christophe CHENEAU

Âgé de 53 ans, marié et père de quatre garçons, j'ai servi de 1984 à 2001 notamment en qualité de sous-officier dans les troupes aéroportées. M'appuyant sur mon expérience acquise au cours des neuf OPEX auxquelles j'ai eu l'honneur de participer, j'ai décidé d'orienter ma reconversion vers le domaine de la logistique.

Après avoir dirigé des sites logistiques, je suis actuellement chef de projet international au sein d'un grand groupe français, et chargé du développement des activités de mon entreprise en Europe centrale et en Europe de l'Est.

Membre associé de la SNEMM et secrétaire de l'UD 75 section Vétéran OPEX, je souhaite m'investir encore plus pour la SNEMM et pour les valeurs qu'elle porte et dans lesquelles je me reconnais. Également membre de l'association Implic'Action, je peux être en mesure de partager mon expérience sur la conduite d'une reconversion militaire.

8 Christophe RAISONNIER

Major de la Gendarmerie nationale à la retraite depuis 2017 et réserviste opérationnel jusqu'en 2022, je participe activement au rayonnement de la Médaille militaire en présidant la 1846e section de la Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire (SNEMM) au Canada, tout en m'investissant également dans le devoir mémoriel, comme délégué général adjoint du Souvenir français, en charge des provinces de l'Ontario et du Manitoba. Notre noble Institution qu'est la SNEMM mérite une communication moderne et adaptée. Je vous propose donc humblement ma candidature pour un poste d'administrateur national.

Ma motivation est très simple. Ces années d'expériences associatives m'ont apprises une chose, peu de français, y compris certains fonctionnaires de haut rang, connaissent réellement la valeur de la Médaille militaire. Je souhaite donc ardemment contribuer, au sein d'une équipe dynamique et réactive, à redonner la visibilité que la Médaille militaire mérite. Regagnant définitivement la France métropolitaine le 16 mai 2021, après plus de 11 ans d'incroyables expériences à l'étranger, je serais honoré de pouvoir continuer ainsi à servir les intérêts de la SNEMM.

DEUX VIES SUR MER

Par Fabien Reymann

Les Alsaciens sont parmi les Français les plus éloignés des côtes mais on les retrouve nombreux, toujours très motivés et compétents, sur tous les bâtiments de la Marine nationale. Le Mulhousien Fabien Reymann a servi dans la Marine nationale puis a poursuivi pendant de nombreuses années des activités variées dans la réserve opérationnelle.
Fruit de cinq ans de recherche dans les archives et, vraisemblablement, dans des correspondances privées conservées comme des reliques dans les familles d'anciens du croiseur Mulhouse, son ouvrage donne la parole au croiseur lui-même. Celui-ci nous raconte sa longue vie...
Sa deuxième vie dans la Marine française, après avoir été rebaptisé Mulhouse.
Le croiseur, qui entendait tout ce qui se disait et voyait tout ce qui se passait en son sein, nous fait partager la dure vie de l'équipage, les longues navigations, les escales et leur répertoire d'anecdotes. On découvre notamment l'enrôlement forcé des Alsaciens dans la marine allemande pendant le premier conflit mondial. Plus il avance dans son existence, plus la conscience du croiseur se développe au gré des contacts avec les divers membres d'équipage et des rencontres de visiteurs parfois mystérieux.
L'autobiographie est le fait d'écrire sur sa propre vie. Vous entrez dans la confidence, dans entrailles du bateau, dans son esprit à la recherche de son identité !

Prix indicatif 17,50 euros – Éd. Edilivre, 220 pages, ISBN 978-2-414-37911-8

UNE CABANE À VIEUX-MOULIN

Par Bernard Top

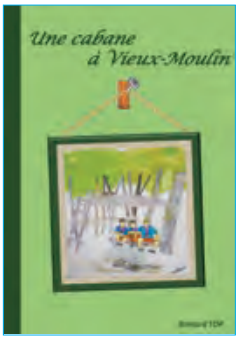

De la Sibérie, où sa mère et lui sont détenus, Franz Jacques, alors âgé de 10 ans, se retrouve à Vieux Moulin, au pied de la forêt de Compiègne. Son père est allemand ; sa mère est française. Pourtant les villageois ne voient en lui que le fils du Boche.
Sa rencontre avec Bernard, va lui permettre de s'intégrer parmi les jeunes du village. Ces jeunes vont voir leurs vacances bouleversées quand une troupe scoute va planter ses tentes pas loin du village, mais aussi quand Hans, un jeune allemand qui a partagé la vie de Franz Jacques en Sibérie atterrit, lui aussi, à Vieux Moulin.

Une grande histoire d'amitié que va vivre une jeunesse d'après guerre jusqu'à leur incorporation dans la guerre d'Algérie.

Bernard Top a attrapé le virus de l'écriture avec la retraite. Cet ancien professeur de mécanique a déjà publié plusieurs livres historiques sur l'Algérie, ainsi que des romans pour la jeunesse.
À 83 ans, il signe cet ouvrage inspiré très librement des mémoires d'un ancien des camps russes et pour lequel il a largement puisé dans ses souvenirs de scouts.

Prix indicatif 15 euros – Édition à compte d'auteurs, 227 pages, ISBN 978-2-9538969-2-3

➜ Les commandes sont à adressées, accompagnées du chèque, 15 € + 15 € de port, à l'adresse suivante : Bernard Top – 101, rue du Progrès – 59390 Lys-lez-Lannoy

PARACHUTISTE

Par Paul Cheyrouze

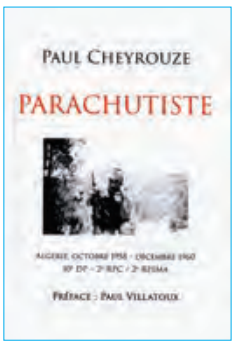

Paul Cheyrouse est né le 24 septembre 1939. Après un engagement volontaire comme parachutiste durant la guerre d'Algérie, il rejoint la vie civile en 1961, devient professeur d'éducation physique et pratique le sport en compétition.

Pour ses actions dans le cadre militaire, il est titulaire de la Médaille militaire, de la croix de la Valeur militaire avec 2 étoiles de bronze, de la croix du combattant volontaire, de la croix du combattant, du TRN, et de la médaille commémorative des opérations en Afrique du Nord.

Ce récit est à la fois le témoignage d'un soldat membre d'un régiment de parachutiste d'élite et le souvenir de chefs exceptionnels auxquels l'auteur rend hommage.

Plus de soixante ans après les faits, la guerre d'Algérie n'a toujours pas été racontée via des fresques cinématographiques comme a pu l'être la Seconde Guerre mondiale. Les témoignages directs, raconté avec force détails par un protagoniste du terrain, en sont d'autant plus précieux.

Ce livre raconte l'aventure humaine de jeunes hommes qui repoussèrent comme aucune bête au monde leurs propres limites, en allant parfois jusqu'au don ultime.

Prix indicatif 20 euros – : Éd. Denis Florent Média Group, 91 pages, ISBN 979-8-64232476-9

➜ Pour commander, écrire à l'auteur : paul.cheyrouze@gmail.com

SAVEZ-VOUS QUE LA SNEMM EST HABILITÉE À RECEVOIR VOS LEGS ET DONATIONS ?

Reconnue d'utilité publique par décret du 20 décembre 1922, la Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire est habilitée à recevoir des legs et donations. Ces libéralités lui permettent de maintenir ses actions de soutien à un niveau substantiel.
Pour tous renseignements : 01 45 22 68 11

Une commande de 364 *Serval* pour Nexter et Texelis

Nexter et Texelis, regroupés dans le GME (groupement momentané d'entreprises) VBMR (véhicule blindé multi-rôles) léger *Serval*, ont été notifiés par la Direction générale de l'armement (DGA) des premières tranches de production, soit 364 véhicules.

Cette notification prévoit la livraison en 2022 des 12 premiers véhicules de série au cours du premier semestre, puis 96 autres au second semestre.

Nexter et Texelis ont développé trois versions principales de ce véhicule blindé 4x4 de classe 15 tonnes : patrouille, renseignement et reconnaissance, relais de communications.

Par ailleurs, le GME propose, dans le cadre d'une procédure lancée par la gendarmerie pour renouveler son parc de véhicules blindés, une variante du *Serval*, intégrant une solution de protection motorisée et capable d'intervenir en métropole ainsi qu'en outre-mer.

Voici les principales caractéristiques du *Serval* gendarmerie qui le distinguent de la version armée de Terre :

- l'adjonction d'une lame de déblaiement ;
- des éclairages spécifiques aux forces de l'ordre ;
- une tourelle d'observation ;
- des protections spécifiques (contre les cocktails incendiaires, contre les projectiles, ou encore contre les jets de peinture) ;
- des batteries supplémentaires pour le fonctionnement des équipements électroniques moteur arrêté ;
- une motorisation plus performante ;
- cinq diascopes et quatre caméras offrant une vision à 360° ;
- une capacité de transport supérieure (10 personnes : 8 militaires embarqués + le pilote + le chef de bord).

Par ailleurs, en choisissant le *Serval*, la gendarmerie pourrait bénéficier *« de la maîtrise technique (suivi des faits techniques) et des stocks de rechanges des armées (effet d'échelle). C'est déjà le cas, par exemple, pour les VAB de la gendarmerie »*, comme le rappelle Nexter. ★

Laurent Lagneau.

Extraits du dictionnaire des expressions d'origine militaire

POIREAU

Plante fourragère dont la base des feuilles est consommable.

Appellation familière de l'officier général, dont on dit qu'il est la plus « grosse légume du potager ». Les officiers généraux ne se plaignent pas de cette familiarité car il est connu que si la « tête du poireau est blanche, sa queue reste verte ». Métaphore du vert galant.

J'Y SUIS, J'Y RESTE

Employé pour caractériser l'entêtement.

Généralement attribué au général Mac-Mahon en 1855 pendant la guerre de Crimée dont le siège de Sébastopol fut le principal épisode.
Le général Patrice de Mac-Mahon (1808-1893) s'y couvrit de gloire. On le chargea de s'emparer du fort de Malakoff, clé de la défense russe. Après trois jours d'une préparation d'artillerie intense, la division Mac-Mahon s'élança, le 8 septembre 1855 à midi avec une impétuosité telle que l'ennemi fut littéralement submergé.
Dans le courant de l'après-midi, le général Niel prévint Mac-Mahon que les russes allaient faire sauter l'ouvrage et lui recommanda de l'évacuer. Celui-ci répondit seulement *«J'y suis, j'y reste»*. Il y eut, de fait, une explosion vers cinq heures de l'après-midi, mais sans grande importance.
Quand on lui demanda plus tard s'il avait effectivement prononcé cette phrase, Mac-Mahon répondit : *«Je ne fais jamais de mot»*.
Ce mot a été repris plus tard à propos de son refus de démissionner de la présidence de la République.

CHAMP DE MARS

Nom commun de nombreuses places ou promenades urbaines en France, autrefois destinées à la manœuvre des troupes de la garnison.

Mars, dieu de la guerre des romains, a baptisé de son nom le champ où étaient rassemblés les citoyens, soit à chaque prise d'armes précédant les hostilités, soit à chaque printemps (à la fonte des neiges) pour présenter les armes à la revue afin de constituer les légions. Tant que l'infanterie demeura la reine des batailles, c'est-à-dire jusqu'au XIX^{e} siècle, le mois de mars fut le mois traditionnel de rassemblement des guerriers. Lorsque la cavalerie devint l'arme prépondérante, la fréquentation du champ de mars devint celle du champ de mai, mois où les premiers fourrages poussés permettaient l'entretien des chevaux pour une opération de quelque envergure. ★

A.G.

Général Mac-Mahon, Médaillé militaire, duc de Magenta peint par Vernet Horace ou Emile Jean Horace (1789 - 1863).

Le 27 janvier 2021, le président général José Miguel Real a accueilli au siège national de la SNEMM l'association Implic'Action, représentée par son président, le général (2S) Hubert Tregou et quelques membres de son association.
Étaient également présents à cette réunion Patrick Lamy, 1er vice-président, Robert Gauthier, administrateur chargé du partenariat entre nos deux associations, et Christophe Cheneau, membre associé à l'origine de ce partenariat.
La crise sanitaire et les reports successifs de nos assemblées générales ne nous avaient pas permis de signer la convention liant officiellement nos deux associations.
À ce jour, c'est fait. Nos énergies, moyens et réseaux respectifs seront mis en commun afin d'œuvrer ensemble à la reconversion des personnels de la Défense.
Quand deux belles associations s'allient pour un même objectif cela ne peut que contribuer à accompagner dans leurs reconversions nos jeunes et moins jeunes Médaillés militaires et membres associés.
Construisons notre futur en nous appuyant sur le prestige de notre décoration. Telle doit être notre action.

José Miguel Real,
Président général.

IMPLIC'ACTION C'EST :

1. **Un réseau d'anciens militaires et civils reconvertis apportant connaissances, expériences et relationnels.**
2. Un soutien pour toute personne quittant le ministère afin de **briser l'isolement** et faire le deuil de sa vie antérieure.
3. Des **Implic'Actifs experts métiers** pour faciliter et développer les enquêtes terrain.
4. Un dispositif simple réparti sur **l'ensemble du territoire**, au coeur des zones de défense et des bassins d'emploi.
5. Une introduction au sein des **réseaux locaux civils** construits par les équipes Implic'Actives régionales.
6. Un **binômage personnalisé** par un Implic'Actif référent pour chacun jusqu'à son retour à l'emploi.
7. Une **rencontre réseau** régionale périodique pour une synergie au profit des projets respectifs.

02 AISNE
492 – Hirson et Pays de Thiérache

Serge Keiser, un valeureux soldat nous a quitté

Serge Keiser, membre de la 492e section de la Médaille militaire d'Hirson et du Pays de Thiérache nous a quitté à l'âge de 92 ans après avoir effectué son dernier salut le dimanche 27 décembre 2020.
En 1943, alors âgé de 15 ans, il intègre le groupe des FFI de Châtel-Guyon (Puy-de-Dôme) où son père est chef de groupe. Il est agent de liaison jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Appelé sous les drapeaux en 1948 il intègre le 1er Régiment de marche du Tchad et s'engage pour trois ans. Le sergent Keiser va alors sillonner le monde en étant affecté dans un régiment des Troupes coloniales. De 1949 à la fin de la guerre en Indochine, il participera à diverses missions notamment à Saigon, Hanoi et Dien Bien Phu. Puis avec son régiment il rejoint l'Afrique du Nord où il combat. Après l'indépendance de l'Algérie il poursuit sa carrière militaire au Congo en Afrique équatoriale française, au Sénégal et même dans le Pacifique, sur l'île de Mururoa. En 1970 il rentre en France et sert au camp militaire de Laon-Couvron. En 1971 il quitte l'armée avec le grade de Major. Il se retire alors dans la commune de Mondrepuis (Aisne) où il devient le charismatique président de l'amicale des porte-drapeaux. Dans le même temps il intègre la 492e section de la Médaille militaire d'Hirson et accepte d'en porter le drapeau jusqu'en 2012. Il a également été président des porte-drapeaux de Thiérache. Cet ancien combattant de caractère était titulaire de nombreuses décorations et citations.
Adieu, « *Marsouin Baroudeur* », comme il était surnommé au sein des Associations patriotiques de l'Aisne. Tous les membres de la 492e renouvellent leurs sincères condoléances à sa famille et à ses proches.
– Légion d'honneur (Chevalier 2008) ;
– Médaille militaire (1962) ;
– Croix de guerre ;
– Croix de la Valeur militaire avec 3 étoiles ;
– Médaille commémorative AFN.

2B HAUTE-CORSE
UD – 2B et 78 – Bastia

Hommage au lieutenant-colonel Simon-Jean Riolacci

Jean est né en 1926 à Pianello (2B). En 1942, il entre à l'École des mousses. Après le sabordage de la flotte à Toulon, il est fait prisonnier par les Allemands et emmené à Cahors. Il s'évade et rejoint Bastia. Il rentre au village mais reçoit bientôt une convocation du STO pour travailler à Toulon dans une usine de torpilles. Son père lui conseille de prendre le maquis. Avec son frère, il mène plusieurs actions de sabotage au sein du groupe *Combat*.
En 1946 il s'engage dans la Coloniale et participe à tous les combats. En Corée, de décembre 1951 à décembre 1952, au sein du Bataillon français de l'ONU, il connait son baptême du feu, mais contracte aussi une blessure par éclat d'obus et sa première citation. Volontaire pour servir en Extrême-Orient, il est affecté en Indochine en juillet 1954 où il est à nouveau cité. De retour d'Indochine, c'est le départ pour l'Algérie. Chef de section au sang-froid exceptionnel, entraineur d'hommes, alliant un courage et un solide sens du terrain, très soucieux de la vie de ses hommes, il s'illustre à de très nombreuses reprises. Il est décoré de la Médaille militaire à titre exceptionnel en 1957. De 1956 à 1961, il est cité trois fois et blessé. Son engagement sans faille au service de la France est un exemple pour tous. Décédé le 13 août 2020, figure de l'Armée française, il laisse la marque d'un soldat d'exception, respecté et hors du commun, fidèle parmi les fidèles et fait figure d'exemple pour les jeunes engagés.
En présence de votre famille, de nombreux drapeaux, des Médaillés militaires, de vos frères d'armes, d'amis, nous vous témoignons notre affection, notre considération, notre estime et assurons vos proches de notre sympathie et de notre soutien.
Principales décorations :
– Légion d'honneur : officier ;
– Médaille militaire ;
– ONM : officier ;
– Croix de guerre TOE ;
– Croix de la Valeur militaire ;
– Médaille des blessés ;
– Croix du combattant volontaire ;
– Croix du combattant ;
– Word Service Medal (Haute distinction Américaine).

UD – 2B et 78 – Bastia

Hommage à l'adjudant-chef Jacques Ange Simon Fraticelli

En qualité de président de l'UD 2B et de la 78e de Bastia, il me revient de dire adieu à notre ami Jacques Ange Simon Fraticelli décédé, à presque cent ans, le 6 janvier 2021 à Bastia. Les obsèques ont été célébrées dans son village natal d'Olmeta di Capocorso en présence de nombreuses associations d'Anciens combattants.
Engagé volontaire le 11 juin 1941, il rejoint l'Armée d'Afrique, avec l'Armée de Libération il participe à la campagne d'Italie, bataille de Monte Cassino le 11 mai 1944. Il rentre dans Rome le 5 juin 1944, débarque ensuite à Marseille et participe à la campagne de France. Blessé dans les Vosges, remis sur pied dans un hôpital américain, il franchit le Rhin et le Danube et combat les armées nazies jusqu'en Autriche.
Démobilisé en mars 1946, il s'engage à nouveau dans les troupes marocaines en mars 1947 et part en intervention lors de la rébellion de Madagascar. En juin 1952, il participe au conflit indochinois où, blessé à nouveau, il est fait prisonnier pendant neuf mois par le Viêt Minh. Libéré, il quitte l'Indochine en octobre 1954 pour rejoindre le Maroc et met fin à sa carrière militaire avec le grade d'adjudant-chef.

Mon ancien ! Que dire encore si ce n'est d'évoquer vos décorations :
– Commandeur de la Légion d'honneur ;
– Médaille militaire ;
– Croix de guerre 39-45 avec 2 citations (étoile d'argent et étoile de bronze) ;
– Croix de guerre TOE avec 4 citations (1 Palme, 2 étoiles d'argent, une étoile de bronze) ;
– Croix du combattant volontaire ;
– Croix du combattant ;
– Médaille Outre-Mer ;
– Médaille des évadés ;
– Médaille des blessés ;
– Chevalier de l'ordre Ouissam Alaouite Chérifien ;
– Médailles commémoratives : 39/45, Italie, Indochine, Monte Cassino, Algérie, Maroc.

Votre engagement au service de la France est un exemple pour tous. Vous laisserez l'image d'un soldat d'exception. Nous sommes fiers de l'exemple que vous nous transmettez. Nous assurons votre famille éplorée de tout notre soutien.
RIPOSA IN PACE.

UD – 2B et 78 – Bastia

Dernier adieu à l'adjudant-chef Jacques Félix Mattei

En ma qualité de président de l'UD 2B et de la section des Médaillés militaire de Bastia, il me revient le bien triste devoir d'adresser un solennel et fraternel adieu à notre ami l'adjudant-chef Félix Mattei né le 10 septembre 1920 à Croce en Haute-Corse et décédé à l'âge de 100 ans le 10 novembre 2020 à Bastia. Il s'engage en 1947 pour servir au titre du Service de santé des armées dans les différents hôpitaux des armées dont Montolivet, Michel-Levy, Rosaguti, Alphonse Laveran.

Après une carrière qui aura duré trente-cinq années, il se retire en 1982 à Bastia. Il était père de quatre enfants et veuf depuis 1995.
Patriote dans l'âme, il adhère aussitôt aux associations patriotiques de la Médaille militaire, à l'ONM, au Souvenir français et l'amicale des Troupes de Marine de la Haute-Corse, où il est unanimement apprécié pour son charisme et son empathie.
Il inspirait le respect de tous ceux qui l'ont connu, il restera une référence et un exemple de patriotisme. C'est avec beaucoup d'émotion que nous nous tournons vers toute sa famille et ses proches pour leur présenter, au nom des Médaillés militaires, nos condoléances les plus attristées.

– Médaille militaire ;
– Chevalier de l'Ordre national du Mérite ;
– Médaille d'honneur du Service de santé des armées.

Adieu Félix, nous ne t'oublierons pas.
RIPOSA IN PACE.

03 ALLIER
1483 – Varennes - St-Pourçain

Bernard Pouyet nous a quittés

Membre titulaire de la 1483e section de Varennes – Saint-Pourçain, Bernard nous a quittés en octobre 2020 après avoir longuement lutté contre la maladie. Quelques mois plus tôt il avait perdu son épouse et avait décidé de rejoindre la maison de retraite de Chantelle.
Adjoint au maire de Chantelle, après une longue carrière en gendarmerie, on retiendra aussi qu'il a été le premier commandant de la section de recherches à Clermont-Ferrand un jour de l'été 1978. En 2018, il avait retrouvé l'espace d'une journée ses anciens gendarmes et gradés de l'époque pour fêter le 40e anniversaire de la section. Il aimait raconter ses débuts avec peu de moyens et seulement huit gendarmes. « *Au départ, ça n'a pas été évident, il a fallu qu'on bataille pour faire notre trou. On venait chatouiller la police judiciaire sur ses terres, c'était quelque chose !* », se remémorait l'alerte octogénaire. Parmi ses souvenirs l'affaire Pascal Blanc, l'ancien légionnaire, tueur en série qui avait défrayé la chronique judiciaire en 1983.
Dévoué à plusieurs associations de Chantelle auxquelles il appartenait, Bernard Pouyet était une figure incontournable du monde patriotique de sa commune.

Il était également titulaire de l'Ordre national du Mérite.

1698 – GANNAT

Remise des colis de Noël

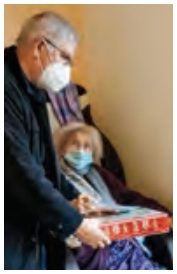

Le président de la 1698e section de Gannat a remis les colis de Noël et les vœux de la SNEMM à quatre de ses adhérents. Ils ont été offerts aux centenaires dans leurs maisons de retraite respectives pour M. Aimé Tert à Bellerive-sur-Allier et Mme Gilberte Janin à Gannat (photo). Deux autres colis ont été offerts, à domicile, à des adhérentes. À cette occasion, les vœux de la section pour l'année 2021, ont été également transmis. Tous les quatre ont été enchantés et touchés par ce geste et ce contact qui a permis de rompre un peu leur solitude en cette période difficile. Cette opération s'est bien entendu déroulée dans le plus strict respect des gestes barrières afin de préserver la santé de chacun.

17 CHARENTE-MARITIME
213 – Royan

Claude Dassonval nous a quittés

Engagé pour trois ans en 1969 dans l'Infanterie, il est affecté au 164e R.I. de Verdun. Il entre ensuite à l'E.N.S.O.A. de Saint-Maixent en 1970 d'où il sort sergent. Muté à l'E.I.S.M. de Châteauroux en 1971, il est promu sergent-chef en 1973 et admis dans le corps des sous-officiers de carrière en 1976. Après plusieurs mutations, il est nommé adjudant en 1980 et affecté au C.M.90 de Châteauroux en 1981. Promu adjudant-chef en 1986, il obtient le D.Q.S en 1988 et rejoint le 5e R.C.S à Baden-Baden en Allemagne. Nommé major sur concours en 1991, il rejoint l'E.S.M.A.T. de Châteauroux en 1994 puis le 517e R.T. lors de la dissolution de celle-ci. Il effectue une mission extérieure de juillet à décembre 1999 en ex-Yougoslavie. Médaillé militaire en 1996, il fait valoir ses droits à la retraite en juillet 2000.
Rendu à la vie civile, il occupe un emploi dans la société S.D.I. à Saint-Aignan de 2005 à 2015, puis se retire sur la région royannaise en 2017.
Claude avait pris la présidence départementale de la S.N.E.M.M. de l'Indre ainsi que la présidence de la 209e section de 2013 à 2016 à Châteauroux. À Royan, il prendra la succession de Georges Drouillard à la tête de la 213e section. Claude était un homme généreux et altruiste très apprécié de tous. Très impliqué dans le monde combattant, il se donnait sans compter au sein des Médaillés militaires et de l'UNC. Nous étions lui et moi en parfaite symbiose au sein de nos sections respectives. Il était un conseillé précieux dans notre bureau.
Il s'est éteint des suites de sa maladie le 15 octobre 2020 dans sa soixante-dixième année.
Nous présentons toutes nos condoléances à son épouse Maryse ainsi qu'aux familles et les assurons de notre entière sympathie.

22 CÔTE D'ARMOR
14 – Saint-Brieuc

Hommage à René Allain

Né le 19 mars 1949 à Pabu (22), René entre en service dans l'Armée de l'air à Nîmes le 31 août 1959. De 1959 à 1978 il est successivement affecté à Caen, Rocamadour, Saintes, Bordeaux et Evreux où il obtient les grades de sergent, sergent-chef et adjudant. En 1978 promu d"adjudant-chef il est muté en Allemagne à Kehl. De retour en France en 1982, il est affecté à la BA107 de Villacoublay. En 1986, il rejoint la Polynésie après avoir fait un séjour de quatre mois à Libreville (Gabon). En 1988, promu au grade de major, il est affecté au Centre Administratif territorial de l'air à Metz. Après un séjour de six mois au Tchad, au profit de l'opération *Epervier*, il est affecté en 1990 sur la Base aérienne d'Evreux en qualité de comptable centralisateur et désigné chef de service commissariat. Le 19 mars 1995, René prend sa retraite.
Mais ceux qui connaissent René savent qu'il ne va pas en rester là. Effectivement il sert durant cinq ans dans les réserves de l'Armée de l'air jusqu'en l'an 2000. Militaire accompli ayant gravi les échelons avec passion et exigence envers lui-même il a toujours fait honneur à son métier.
À la retraite il n'est pas resté inactif, en effet il a donné beaucoup de son temps et de son énergie en se mettant aux services de plusieurs associations et en particulier en assurant la présidence de la 146e section des Médaillés militaires de Guingamp, après y avoir été trésorier, jusqu'en 2019 année où il a décidé de retrouver les siens en Normandie.
Ses états de service lui ont valu nombre de félicitations, de témoignages de satisfaction et de décorations telles que :

– Médaille militaire (1985) ;
– ONM : chevalier (1994), officier (2017) ;
– Croix du combattant ;
– Médaille d'Outre-Mer avec agrafe vermeil ;
– Médaille de reconnaissance de la Nation.

Au nom de tous les Médaillés militaires, des associations et de leurs porte-drapeaux je veux assurer sa famille de notre compassion la plus sincère et de notre soutien indéfectible.

24 DORDOGNE
682 – Ribérac

Hommage à Paul Ligiot dit « Albert »

Engagé le 16 juillet 1942 au 32e escadron du Train, il embarque en septembre 1942 pour Oran en Algérie. Très attaché à sa Patrie, il va se battre pour défendre les valeurs républicaines. Débute alors une longue série de campagnes :
Du 8 au 10 novembre 1942, baptême du feu, lors du débarquement des troupes américaines et anglo-saxonnes en Afrique du Nord.
La Tunisie : du 10 décembre 1942 au 13 mai 1943 contre l'Afrikakorps et les troupes italiennes.
L'Italie : du 13 décembre 1943 au 10 juin 1944 contre la Wehrmacht et les troupes italiennes.
La France : le 15 août 1944, débarquement en Provence à Cavalaire avec le corps expéditionnaire français, sous les ordres du général Juin puis avec la 1re Armée du général De Lattre De Tassigny jusqu'au 8 mai 1945 en Allemagne.
L'Indochine : à la fin de la guerre il se rengage pour l'Indochine où il effectue deux séjours entre avril 1948 et juillet 1952 au 4e puis 3e Tabors marocains.
L'Algérie : chef de peloton, il accompli de nombreuses missions de transport dans le sud-algérien de novembre 1954 à novembre 1958.
Adjudant, ses cinq citations reflètent sa valeur, son courage et il suscite l'admiration de ses hommes. Il termine sa carrière, avec le grade d'adjudant-chef, à Offenburg au sein des FFA.
Ce 17 janvier 2020, Médaillés militaires et Anciens combattants, rendons hommage à ce magnifique soldat décédé le 15 à l'âge de 96 ans. Ardent défenseur du devoir de mémoire, il s'est investi au sein des Médaillés militaires en tant d'administrateur national, président fondateur de l'union départementale de Dordogne, président de la 682e section de Ribérac et dans de nombreuses autres associations patriotiques.

Il était titulaire de :
– La Légion d'honneur (officier) ;
– La Médaille militaire ;
– La croix de chevalier de l'Ordre national du Mérite ;
– La croix de guerre 39-45 ;
– La croix de guerre TOE Indochine ;
– La croix de la Valeur militaire (Algérie) ;
– La croix du combattant volontaire TOE ;
– La croix du combattant 39-45 ;
– Titre de reconnaissance de la Nation.

33 GIRONDE
392 – Saint-Médart-en-Jalles

Jean-Robert Comte, chevalier de la Légion d'honneur

Le samedi 23 janvier 2021, à Martignas-sur-Jalle, notre ami Jean-Robert s'est vu remettre l'insigne de chevalier de la Légion d'honneur par M. le colonel Barthe.
Il naît, à Gardegan-et-Tourtirac (33), le 20 octobre 1929. Résidant à Montcaret (24), il obtient le certificat d'études primaire, puis le CAP de mécanicien automobile. En 1948, il

s'engage au 1er bataillon du Matériel à Vincennes. Après classes et pelotons, il est affecté à Orléans et rejoint l'Ecole Supérieure et d'Application du Matériel de Bourges pour y être breveté mécanicien auto. De retour dans son unité, il occupe plusieurs fonctions puis se porte volontaire pour servir en Indochine en qualité de mécanicien hélicoptères. Il suit une formation spécifique et rejoint Saïgon en juillet 1954 pour huit mois. Rentré en France, il est affecté en Algérie pour près de 5 ans au Groupement d'Hélicoptères N°2 basé à Sétif. Il s'y distingue particulièrement par son courage. Cela lui vaut deux citations élogieuses, avec attribution de la croix de la Valeur militaire avec étoile de bronze.

En 1960 il rejoint le Matériel en métropole et assume diverses responsabilités lors de ses affectations successives : 671e CRALAT à Dax, ESAM Bourges et la DCMAT Paris. Le 30 août 1974, après 25 années et 9 mois de services et 498 heures de vol, il est admis à faire valoir ses droits à pension. Après un stage d'initiation aux affaires, il obtient le CAPP à la conduite et est nommé inspecteur du permis de conduire. Il exerce à Étampes et en région parisienne pendant 18 ans avant de prendre sa retraite définitive en 1992. Jean-Robert ancien dirigeant de l'UNSOR est adhérent actif de la 392e section de la Médaille militaire et de l'UNC de Saint-Médart-en-Jalles.

À 91 ans, cette nomination couronne la vie d'un ancien combattant et d'un brave et fidèle serviteur de la Patrie.

– Médaille militaire ;
– Croix de la Valeur militaire avec 2 étoiles de bronze ;
– Reconnaissance de la Nation agrafe AFN ;
– Commémorative Algérie.

1700 – Villenave d'Ornon

Louis-Henri Désaphie reçoit la Légion d'honneur

Né le 13 mai 1926, il débute à 20 ans sa carrière au 32e escadron du Train, en janvier 1946. Après un court séjour au Maroc, il rejoint Saigon en avril 1947 avec des éléments du groupe de transport GT 516.
En octobre 1947, il sert à Cao Bang et en avril 1948 à Langson au Tonkin. Brigadier, il assure au volant de GMC, les transports sur la RC4, route coloniale et tristement célèbre, le long de la frontière chinoise.
En avril 1949, de retour en France, le brigadier Désaphie se réengage et rejoint l'Allemagne qu'il quitte en juin 1951 pour un second séjour en Indochine au cours duquel il est nommé maréchal des logis en juillet 1952.

Il rejoint la métropole en septembre 1953. Admis dans le corps des sous-officiers de carrière, il rejoint le 1er régiment du Train en Allemagne où il est promu maréchal des logis-chef deux ans plus tard.
Après un séjour en Afrique du Nord (Alger), il est de nouveau muté en Allemagne fin 1957 pour trois ans. Une pension d'invalidité lui est attribuée en 1958 mais est maintenu en service. Il repart en Algérie en 1961, dans les territoires du sud à El Goléa.

Il est rapatrié sur Sissonne (02) en novembre et promu adjudant. Il est rayé des contrôles le 1er avril 1965.
Pour ses services rendus Louis-Henri est nommé chevalier de la Légion d'honneur par décret du président de la République du 30 octobre 2019. L'insigne lui est remis à la mairie de St-Vincent-de-Tyrosse (40), où il s'est retiré avec son épouse Thérèse, par le colonel président de la section de la Légion d'honneur des Landes et en présence du maire de la commune, de sa famille ainsi que de représentants des sections locales de la Légion d'honneur et de la 1700e section des Médaillés militaires de Villenave-d'Ornon (33) à laquelle il est adhérent.

– Médaille militaire (1960) ;
– Croix de guerre TOE avec trois citations ;
– Croix du combattant volontaire ;
– Médaille coloniale ;
– Titre de reconnaissance de la Nation.

52 HAUTE-MARNE
1727 – Joinville – Wassy

Assemblée générale 2021

Lundi 25 janvier, du fait de la pandémie, la 1727e section de la Médaille militaire de Joinville – Wassy (Haute-Marne) a tenu son assemblée générale en comité restreint. Seuls les membres du bureau étaient présents à cette réunion qui s'est déroulée au domicile d'un des membres, dans l'observation des règles de distanciation et du port du masque.

Un moment de recueillement a été respecté en hommage aux trois doyens successivement décédés en 2020. Avant le confinement, la section avait pu tenir son assemblée générale en janvier et accompagner à Paris une classe du collège de Doulaincourt au ravivage de la Flamme de la Nation sous l'Arc de Triomphe. En ce début d'année 2021, les effectifs s'élèvent à 28 adhérents dont trois membres associés et deux dames d'entraide.

À l'issue, Alain Bringoux, vice-président et secrétaire de la section, a reçu un diplôme d'honneur de titulaire de la Médaille militaire depuis 25 ans.

129 – Langres

Remise des colis de Noël

Le mois de décembre est généralement un temps fort pour nos veuves, veufs et anciens de nos associations, puisque c'est le moment de la remise des colis de fin d'année. Ce fut le cas pour la 129e section de la Médaille militaire de Langres. Onze colis ont ainsi été remis par le président, accompagné de la vice-présidente des Dames d'entraide, du porte-drapeau et de quelques membres du comité de section ainsi que de quelques Dames d'entraide. Des équipes de trois à quatre personnes ont été désignées pour cette

distribution, afin que le comité de section, dans son ensemble, puisse participer à cet événement. Toutes et tous ont reçu un accueil très chaleureux de la part des ayants droits et certaines et certains ont été ravis et surpris de recevoir ces colis. Des colis commandés par l'Entraide de la Médaille militaire, en provenance directement du Périgord, avec des produits purement locaux.
Chaque colis était accompagné d'une carte leur souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année adressée par M. José Miguel Real, président général, M. Patrice Drocourt, responsable de l'Entraide, et de l'ensemble du conseil d'administration.
Cette remise de colis a été également l'occasion pour les membres du comité de section, qui y participaient, de renouer un peu le contact avec les sociétaires, en ces temps très particuliers. Ils ont eu l'occasion de leur remonter un peu le moral, notamment pour celles et ceux qui sont seuls et bien souvent isolés.
Toutes et tous espèrent que la situation sanitaire va s'améliorer en 2021 afin que la section puisse retrouver ses activités. De l'avis de toutes et tous, cela leur manque énormément.

56 MORBIHAN
43 – Lorient – Lanester – Groix

Félicitations à Yves Le Gall

À Vannes le 5 décembre 2020, au jardin de la caserne et au cours de la cérémonie d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie (1952/1962), M. Yves Le Gall est élevé au grade d'officier de la Légion d'honneur des mains du général Provost. Ce dernier s'adresse à lui en ces termes :
« Sous-officier ayant fait carrière dans l'armée du génie, Yves Le Gall a effectué une magnifique guerre s'illustrant à de nombreuses reprises. »
Cité à l'ordre de l'Armée, Médaillé militaire, chevalier de l'O.N.M., chevalier de la Légion d'honneur pour ses faits d'armes, Yves est promu aujourd'hui officier de la Légion d'honneur en reconnaissance de son engagement hors du commun et de ses éminents états de service en Algérie mais aussi tout au long de sa riche carrière.
La section s'honore de compter au sein de son bureau un membre aux services exceptionnels et lui renouvelle ses chaleureuses félicitations.

59 NORD
191 – Dunkerque

La rue Lucien Dayan

L'édition du 27 janvier 2021 du journal *Le Phare Dunkerquois* a fait part du baptême d'une rue au nom de Lucien Dayan, notre ancien président, dans le quartier du Grand Large à Dunkerque. Ce dernier, décédé le 17 septembre 2019, était chevalier de la Légion d'honneur et Médaillé militaire. Il a été président de notre section pendant trente ans et un grand artisan du développement du Mémorial du Souvenir du musée de la bataille de Dunkerque et de l'opération *Dynamo*. Il en fut également le président.
La section a particulièrement suivi la concrétisation de ce projet qui lui rend aujourd'hui un bel hommage.

67 BAS-RHIN
323 – Haguenau et environs

1re sortie officielle du fanion des Dames d'entraide

Longtemps espérée à juste titre, mais repoussée à cause de la période compliquée que nous traversons, la première sortie officielle du fanion des Dames d'entraide a enfin eu lieu malgré les circonstances peu réjouissantes. En effet cette première, dans une ambiance « Covid », s'est déroulée lors des obsèques de madame Rosa de Lima Cointrel, décédée le 19 novembre 2020 à 91 ans, en présence du président Didier Brissac, de M. Bernard Cher et de son épouse Dominique porte-fanion officiel de la section.
Madame Rosa de Lima Cointrel, veuve du Médaillé militaire Michel Cointrel décédé le 17 mai 1989, était Dame d'entraide depuis le 1er janvier 1985, 35 ans de dévouement au service de l'Entraide.

69 RHÔNE
430 – Villefranche-sur-Saône

Adieux à Claude Dumortier

La 430e section de Villefranche-sur-Saône a le regret de faire part du décès de monsieur Claude Dumortier à l'âge de 89 ans.
Ayant effectué une carrière militaire au sein de l'Armée de l'air, il adhère à la section en 1979 et en 1994 il s'investit au niveau du bureau en qualité de trésorier et tiendra ce poste plus de 20 ans. Étant attaché aux symboles de la Médaille militaire, il poursuit en tant que membre honoraire du bureau.
Nous avons eu l'honneur, à l'occasion de l'assemblée générale en début d'année 2020, de lui remettre le diplôme pour cinquante ans et plus de détention de la Médaille militaire (voir photos ci-dessus).
Il était également chevalier de l'Ordre national du Mérite et détenait la croix du combattant, le titre de reconnaissance de la Nation ainsi que la médaille commémorative maintien de l'ordre AFN.
Malgré les restrictions liées à la COVID-19, nous avons pu lui rendre un hommage solennel lors de ses obsèques.

71 SAÔNE-ET-LOIRE
1389 – Louhans

Nos deux centenaires nous ont quittés

La 1349e section vient de perdre ses deux centenaires en ce mois de novembre. Le président et plusieurs membres avaient eu l'immense plaisir de célébrer les deux anniversaires.

Madame veuve Madeleine Dupasquier née le 28 avril 1920 à Charolles (71) avait été honorée pour ses 100 ans, le 24 juin 2020 avec la remise de la médaille associative d'or de la SNEMM. Veuve de gendarme, elle était une adhérente joviale et très appréciée à la section. Elle est décédée le 7 novembre 2020 à l'E.H.P.A.D. de Saint-Germain-du-Plain et inhumée dans la stricte intimité familiale le 14 novembre à Baudrières.

Quant à monsieur Paul Vialet, né le 23 novembre 1919 à Lays-sur-le-Doubs (71), il a été mis à l'honneur par la présence de 35 Médaillés militaires le 3 décembre 2019 pour fêter ses 100 ans. Ancien combattant 39-45, ancien prisonnier de guerre, il était ancien adjudant-chef de la Gendarmerie mobile. Ses éminents états de service lui avaient valu la concession de la prestigieuse Médaille militaire en 1957. Il détenait deux records d'adhésion, 63 années chez les Médaillés militaires et 72 années au sein de l'U.N.P.R.G.
Extrêmement attachant et généreux, très cultivé, monsieur Paul Vialet faisait preuve d'un viscéral attachement associatif. Son entregent, sa ferveur, sa présence constante aux activités des deux associations lui ont valu l'attribution des médailles associatives d'or de la SNEMM et de l' U.N.P.R.G. Il est décédé le 20 novembre 2020, trois jours avant ses 101 ans.
Ses obsèques religieuses se sont déroulées le mardi 24 novembre à Pierre-de-Bresse en présence de Jean-Jacques Peutot, Jean Famy et de votre serviteur qui a retracé son élogieuse carrière militaire.

81 TARN
250 – Albi

Adieux à Pierre Brunet

Notre doyen de section, Pierre Brunet, nous a quittés le 17 janvier 2021. En 1945, à l'âge de 19 ans, il s'engage dans la cavalerie. Affecté au 11e Cuirassiers à Orange, il sera nommé sous-officier chef de char. Après un bref passage dans la vie civile, il intègre en 1951 l'École de Gendarmerie de Hesdin (62). À l'issue de son stage, en 1952,il est affecté successivement à la brigade L'Argentière-La-Bessée (05) puis de Gèdre (65). Il rejoint Argelès-Gazost (65) et passe avec succès l'examen d'officier de police judiciaire avant de rejoindre les premières formations motocyclistes à Foix (09). Promu au grade de maréchal des logis-chef, instructeur à l'École des sous-officiers de Châtellerault, il est affecté en 1961 en tant que commandant de la brigade motocycliste de Lourdes (65). Escortes d'autorités civiles et militaires, manifestations sportives (Tour de France, rallyes automobiles), police de la route, ponctueront une affectation riche en évènements.

En 1967, la Médaille militaire lui sera conférée. En 1969, promu adjudant, il prend le commandement de la brigade motocycliste d'Albi (81) puis en 1975, il devient commandant du peloton motocycliste du Tarn et dirige les unités d'Albi et Castres. Il occupera cette fonction jusqu'en mai 1981 avant de prendre une retraite bien méritée. Son engagement pour la gendarmerie continuera en maintenant l'esprit de corps avec les motocyclistes et les retraités de l'Arme en étant président de l'UNPRG section du Tarn jusqu'en 2001. En 2017, le président de la 250e section René Hung lui remet, avec honneur devant les membres de la section, le diplôme de 50 ans et plus de détention de la Médaille militaire. Le drapeau de la section, de l'UNPRG Tarn, celui de l'UFAC Centre Tarn ainsi que diverses personnalités civiles et militaires lui ont rendu un dernier hommage, dans le respect des règles sanitaires, en l'église de Florentin (81).
À sa famille, nous présentons nos plus sincères condoléances.

250 – Albi

Guy Durou reçoit la Légion d'honneur

Notre camarade Guy Durou a été promu chevalier dans l'Ordre de la Légion d'honneur. Le général de division (2S) Claude Réglat lui a remis cette prestigieuse décoration le 21 janvier 2021 en présence du maire de Taïx (81), du président de l'association des membres de l'O.N.M. du Tarn, ainsi que de deux couples d'amis. Cette cérémonie s'est déroulée dans les règles de sécurité compte-tenu de la crise due à la COVID 19. Le bureau et les membres de la section lui présentent toutes leurs vives félicitations.

82 TARN-ET-GARONNE
UD 82 – 132 – Montauban

Éloge de Pierre Missud

Pierre Missud naît, le 11 novembre 1923 à Héliopolis (Algérie), dans une famille de ruraux. Il fréquente l'école de Petit en compagnie d'Enrico Macias.
Il s'engage, le 26 janvier 1943, au dépôt numéro 4 des chantiers de jeunesse et passe au dépôt de guerre numéro 3 le 17 mai 1943. Il est affecté au 4e Régiment de Spahis marocains le 4 juillet 1943, à Marrakech, puis au dépôt de guerre des unités mécaniques, au titre toujours du 4e R.S.M, le 27 juillet 1943. De retour, il débarque à Ajaccio le 30 septembre 1943.
Il embarque le 27 mars 1944 pour l'Italie, séjour qui va particulièrement le marquer. Servant sous les ordres du général Juin, la bataille de Monte Cassino est pour lui source de souffrances physiques qu'il accepte avec abnégation. Cette période particulière restera gravée dans sa mémoire. Il embarque à Naples le 16 septembre 1944 pour Marseille où il arrive au bout de trois jours.
Au débarquement de Provence, Pierre part avec la 1re Armée « Rhin et Danube » et passe la frontière franco-allemande le 16 avril 1945 puis, le 1er mai 1945, atteint l'Autriche. Il n'est de retour en France que le 22 septembre 1945. Démobilisé le 26 octobre 1945, il revient chez lui en Algérie avec la distinction de 1re classe.
En 1954, il se marie avec Antoinette en la cathédrale de Tunis. De leur union naitront deux filles et un garçon. Pierre s'occupe alors de la ferme. En 1962, la famille rejoint la France et s'installe dans une ferme à Mas-Grenier. Se mettant toujours au service des autres, sa gentillesse légendaire et sa faconde le conduise à avoir de nombreux amis,
À sa famille, l'UD 82, la 132e section présentent leurs sincères condoléances et l'assurent du soutien qui leur est dû eu égard à Pierre, grand serviteur de la Patrie. Ayons également une pensée pour son épouse Antoinette dont les obsèques seront célébrées ici-même demain.
– Médaille militaire ;
– Croix de guerre 39-45 avec étoile d'argent.

1423 – Saint-Nicolas-de-la-Grave

Cérémonie de Sainte-Barbe au 31e RG de Castelsarrasin

D'ordinaire, nous savons toutes et tous que la Sainte-Barbe pour le 31e RG comme pour nos sapeurs-pompiers est une journée exceptionnelle. La Sainte-Barbe 2020 aura été marquée par une cérémonie à huis clos en cette journée du 21 janvier 2021. Bien sûr la seule responsable de ce huis clos est la situation sanitaire liée à la COVID 19.
Comme toujours nos soldats de tous grades savent s'adapter et savent faire face aux situations les plus compliquées. C'est une cérémonie intimiste que la chef de corps de ce beau et vaillant régiment a présidée. Célébration donc à huis clos, à dispositif restreint, vous l'appellerez comme vous voulez, il n'en demeure pas moins que la cérémonie s'est déroulée comme une « grande » puisque plusieurs officiers ou sous-officiers ont été décorés.
Une Légion d'honneur, deux Médailles militaires et deux médailles de l'Ordre national du Mérite ont été accrochées sur les vareuses récipiendaires parmi lesquels trois adhérents de la 1423e section de Saint-Nicolas-de-la-Grave. (2 Médailles militaires et 1 ONM). Nous protégerons leur anonymat en ne les citant pas.
Cette Sainte-Barbe s'est terminée par un très beau défilé à pied. Ne pouvant assister moi-même à cette cérémonie, un courrier de félicitations a été adressé à chacun des heureux décorés.
Par habitude, je m'apprêtais à dire : *« Et par Sainte-Geneviève... »*, je rectifie rapidement *« Et par Sainte-Barbe, Vive la Sape »*.

92 HAUTS-DE-SEINE
659 – Rueil- Malmaison

Remise de Légion d'honneur à Lucien Philippe

Le 11 novembre 2020 à Rueil-Malmaison (92) notre camarade, Lucien Philippe, a, en présence du maire, Patrick Ollier, été fait chevalier dans l'Ordre de la Légion d'honneur par le colonel Matton, DMD des Hauts-de-Seine et chef de corps du 8e RT, puis a rappelé ses états de service.
Lucien Philippe, né le 1er septembre 1936 à Servance (70), est appelé, à vingt ans, sous les drapeaux et incorporé le 1er novembre 1956 au 35e RI à Belfort. Après trois mois d'instruction, il rejoint l'Algérie où il sert du 18 mars 1957 au 11 janvier 1959 au sein du 43e bataillon d'Infanterie coloniale basé à Collo.
Au cours de différentes missions, il participe à de nombreux accrochages et se distingue par deux fois. Le 23 avril 1958, il est cité à l'ordre du régiment avec attribution de la croix de la Valeur militaire avec étoile de bronze. Libérable après 18 mois de service, il est maintenu sous les drapeaux dans la disponibilité. C'est ainsi que, le 6 mai 1958, il se distingue à nouveau et est cité, à l'ordre de la division avec attribution de la croix de la Valeur militaire avec étoile d'argent, en ces termes : *« Pris sous le feu d'une arme automatique, a réussi à se dégager et à continuer sa progression pour manœuvrer la résistance rebelle. À été blessé par balle au visage au cours de l'action »*.
Le 11 janvier 1959, rentré en France, il est libéré de ses obligations militaires. Il fait carrière dans le commerce des produits électro-techniques puis s'investit dans la vie associative des anciens combattants de l'UNC et de la SNEMM.
Il est titulaire de la Médaille militaire (1974), la croix de la Valeur militaire avec étoiles de bronze et d'argent, la croix du combattant avec agrafe Afrique du Nord, la médaille des blessés, le titre de reconnaissance de la Nation avec agrafe Afrique du Nord, la médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en AFN.

NOTE DE LA RÉDACTION

Comme vous le savez tous, depuis l'année dernière où l'ensemble de la population de notre pays a été confiné, les cérémonies mémorielles ont été drastiquement annulées par les autorités afin de préserver les plus anciens et surtout éviter que nombre d'entre eux ne prennent le risque d'être contaminés par ce virus. Cette année encore les restrictions liées à la pandémie perdurent. Nous le comprenons bien et acceptons cette situation, même si le fait de ne pas rendre hommage à nos anciens, pour la plupart d'entre nous, nous manque.
Cette situation a une conséquence prévisible, c'est que les assemblées générales se déroulent en comité restreint. De fait, étant donnée la rareté des activités extérieures, le nombre d'articles a chuté vertigineusement et n'ont pu être, ou ne pourrons être, transmis pour insertion dans la revue. Pourtant, nous devons impérativement utiliser les quelques espaces rendus libres par ces manques.
Pour pallier ce manque de matière nous allons exceptionnellement, pour la revue n° 591, prendre quelques comptes-rendus d'assemblées générales de sections et/ou d'union départementales dans la rubrique « La vie des unions et des sections » afin d'avoir de la matière pour combler les éventuelles absences.
Pour nous aider efficacement, il faudrait que vous nous transmettiez vos comptes-rendus d'assemblées générales avec un petit texte ne dépassant pas 350 mots. Pour nous éviter de remanier vos textes, merci de bien prendre en compte le nombre maximum de mots.
Nous sommes persuadés que vous ne manquerez pas de nous aider pour nous permettre de gagner ce défi que nous menons depuis de longs mois en construisant notre revue par et pour les médaillés militaires. Nous savons que nous pouvons compter sur vous tous pour mener à bien notre engagement au service de notre prestigieuse médaille.

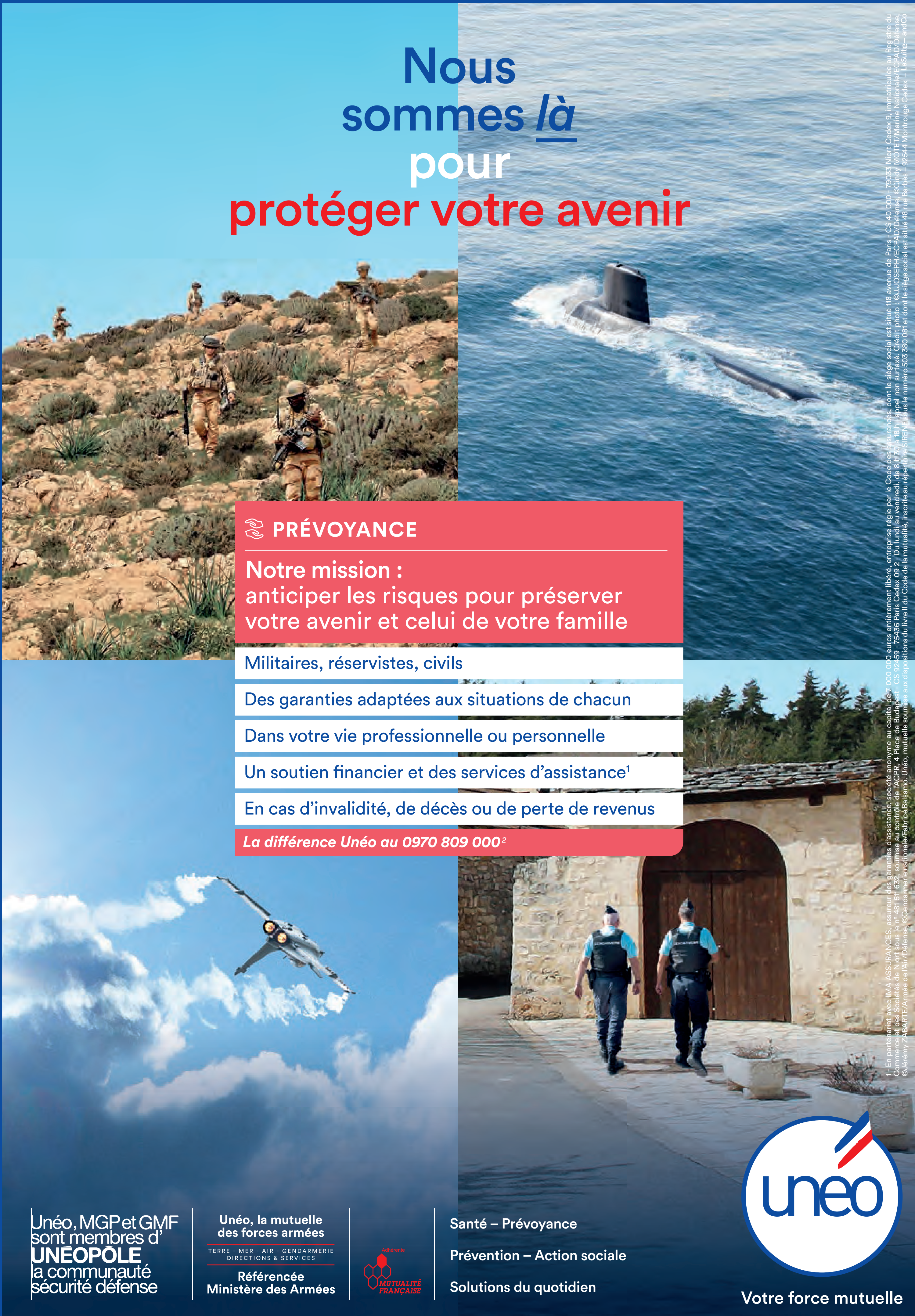
Nous
sommes *là*
pour
protéger votre avenir
PRÉVOYANCE
Notre mission :
anticiper les risques pour préserver votre avenir et celui de votre famille
Militaires, réservistes, civils
Des garanties adaptées aux situations de chacun
Dans votre vie professionnelle ou personnelle
Un soutien financier et des services d'assistance[1]
En cas d'invalidité, de décès ou de perte de revenus
La différence Unéo au 0970 809 000[2]
Unéo, MGP et GMF sont membres d'
UNÉOPÔLE
la communauté sécurité défense
Unéo, la mutuelle des forces armées
TERRE - MER - AIR - GENDARMERIE
DIRECTIONS & SERVICES
Référencée Ministère des Armées
Adhérente
MUTUALITÉ FRANÇAISE
Santé – Prévoyance
Prévention – Action sociale
Solutions du quotidien
unéo
Votre force mutuelle
1 - En partenariat avec IMA ASSURANCES, assureur des garanties d'assistance, société anonyme au capital de 7 000 000 euros entièrement libéré, entreprise régie par le Code des assurances, dont le siège social est situé 118 avenue de Paris - CS 40 000 - 79033 Niort Cedex 9, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Niort sous le n° 481 511 632, soumise au contrôle de l'ACPR, 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 2 - Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 18 h - appel non surtaxé. Crédit photo : ©J.JOSEPH/ECPAD/Défense, ©Cindy MOTET/Marine Nationale/ECPAD/Défense, ©Jérémy ZABARTE/Armée de l'Air/Défense, ©Gendarmerie nationale/Fabrice Balsamo. Unéo, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, inscrite au répertoire SIRENE sous le numéro 503 380 081 et dont le siège social est situé 48 rue Barbès – 92544 Montrouge Cedex – LaSuite – andCo

ADJUDANT-CHEF ROBERT PARISOT (1924-2020)
MÉDAILLÉ MILITAIRE, MEMBRE DE LA 10E SECTION DE PROVINS

Quand il vient au monde à Saint-Maur-des-Fossés, en 1924, d'une famille originaire de Saint-Dié-des-Vosges, nul ne peut imaginer que Robert Parisot sera balloté au gré des tempêtes de l'Histoire.

Celle-ci le happe début novembre 1942. Il vient de s'engager dans l'Armée d'armistice. Il franchit la ligne de démarcation à Moulins pour rejoindre Toulon et embarque pour Tunis, où se trouve son régiment. Au moment de son arrivée, les Allemands ont occupé la zone libre et en Tunisie son régiment n'existe plus. Arrêté par les Allemands, il est remis aux Italiens et emprisonné à Palerme, en Sicile.

Retour en France, où il est démobilisé mais immédiatement requis par le Service du travail obligatoire. Envoyé en Normandie, il participe à la construction du mur de l'Atlantique. Déjà, il rentre en contact avec la Résistance et, la nuit, s'efforce d'endommager ce qu'il a fait le jour. Cantonné au Cap de La Hague, il s'échappe avec deux camarades et rejoint le maquis de Brix, dans la Manche. C'est là que le surprend le débarquement allié. Des troupes américaines passent. Assoiffé d'action, il s'enrôle dans leurs rangs, seul Français d'un bataillon de rangers. Et c'est la Libération, la traversée de la France. La fin de la guerre le trouve en Allemagne. Mais le Japon est toujours en guerre. Le départ de son unité pour le Pacifique est programmé mais n'aura pas lieu, les japonais ayant capitulé.

Libéré de son service dans l'Armée américaine, il rejoint l'Armée française. Ses services dans les rangs des Américains ou de la Résistance ne seront jamais récompensés. Une administration exagérément tatillonne le fera même poursuivre pour désertion, heureusement sans suite. C'est alors le départ pour l'Extrême-Orient. Il n'arrivera pas en Indochine…

Une révolte a éclaté à Madagascar. Son unité est déroutée vers la Grande Île. À son retour en métropole, deux ans plus tard, il est sergent, et de nouveau volontaire pour l'Indochine, qu'il rejoint en 1951. Trois prolongations de séjour l'y feront demeurer 42 mois, presque un record pour l'époque, au Vietnam et au Laos. Il y commande successivement quatre postes isolés, ayant jusqu'à 85 combattants vietnamiens sous ses ordres avec un caporal européen comme adjoint. Il y gagne ses galons de sergent-chef, trois citations sur sa croix de guerre des Théâtres d'Opérations Extérieures et la croix de la Vaillance vietnamienne. Il échappe à la trahison d'un de ses hommes, manigance qui, au cours de cette guerre, coucha nombre de ses camarades.

En 1944, il rejoint l'armée américaine et s'engage dans un bataillon de rangers.

De retour en France en 1955, il est chef de section au sein du 3e puis du 1er régiment d'Infanterie coloniale, à Clignancourt et à Satory. Et c'est le départ pour l'Algérie, dans les Aurès, à Collo et à Palestro, au commandement d'une section. Blessé deux fois, nommé adjudant, il se voit conféré la Médaille militaire en 1956 et obtient une citation et la croix de la Valeur militaire.

Quittant l'Algérie en 1958, il est affecté jusqu'à 1961 à Madagascar, auprès du haut-commissaire à Tananarive. Il est nommé adjudant-chef. La page des aventures guerrières est tournée.
Il est affecté à Clignancourt et admis, sur concours, dans le cadre de la Chancellerie des Troupes de Marine. Et c'est en 1962, à Provins, qu'il se marie avec Marie-Thérèse.
Il voyage encore et séjourne de 1964 à 1967 en Guadeloupe, affecté au bureau de recrutement.
Le voilà de retour à Provins, où il terminera sa carrière. De 1967 à 1979, le Centre mobilisateur n°29 est sa dernière affectation militaire. Il aura servi 37 années durant. Il est nommé chevalier de l'ordre national du Mérite en 1970.

Quittant l'uniforme, il est recruté par la Banque de France et y travaillera de 1980 à 1992. Il totalise alors 50 ans d'activités professionnelles.

La France s'efforce de ne pas oublier ses vieux soldats : Il est nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1985, promu officier de l'ordre national du Mérite en 2001 et officier de la Légion d'honneur en 2010.

Mais Robert Parisot a aussi la volonté de faire vivre le souvenir du monde combattant. Il appartient, à Provins, à nombre d'associations qui ont la même vocation. Membre du comité de Provins de la Société des membres de la Légion d'honneur, il en est le porte-drapeau, membre de la 10e section des Médaillés militaires de Provins et de l'Union départementale des Médaillés militaires de Seine-et-Marne et membre de la section de Provins de l'ordre national du Mérite.
Fidèle entre les fidèles, durant plus de 30 ans, entouré de sa famille, il est de toutes les cérémonies, toutes les commémorations, toutes les manifestations patriotiques.

Parmi les derniers d'une génération qui vécut des tourmentes inouïes, il laisse derrière lui un grand vide mais aussi un souvenir ineffaçable. Médaillé militaire depuis 64 ans, mon adjudant-chef Parisot, mon cher Robert, nous sommes fiers de vous avoir connus.

42 mois au Vietnam dans des postes isolés et dans des conditions très difficiles.

UN VÉTÉRAN DE LA GUERRE D'INDOCHINE DÉCORÉ DU GRADE DE COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR

Michel Martin, né le 13 septembre 1926, membre de la 1349e section des Médaillés militaires de Louhans, demeurant 199 La Montbertière à le Fay a été promu au grade de commandeur de la Légion d'honneur suite au décret paru au J.O.R.F. du 29 octobre 2020.

Ancien adjudant-chef de la Légion étrangère, Michel Martin a été combattant volontaire en 1944, puis il s'est illustré durant la guerre d'Indochine où il a été blessé, cité à 5 reprises au cours de ses 3 séjours. Il finira son élogieux parcours de légionnaire en Afrique du Nord, Maroc et Algérie, après avoir obtenu 15 décorations pour ses faits d'armes et sa conduite héroïque sur les théâtres d'opérations extérieures. Le 26 janvier 1953, il obtient la prestigieuse Médaille militaire à l'âge de 26 ans. Fait chevalier de la Légion d'honneur en 1956, puis officier en 1999, cette dernière promotion vient à juste titre, couronner une glorieuse carrière militaire consacrée à la Nation.

C'est le général de corps d'armée (2s) Éric Margail, ancien légionnaire, qui a remis la cravate de commandeur de la Légion d'honneur à Michel Martin dans les salons de la sous-préfecture de Louhans le lundi 11 janvier 2021. Cette réception s'est tenue avec le respect des gestes barrières, en présence de madame Pascaline Boulay, sous-préfète de Louhans, de monsieur Thomas Brugger, directeur départemental de l'ONAC-VG de Mâcon, du général de brigade gendarmerie (2s) Yves Conchaudron, président du comité de la Légion d'honneur de Louhans et de Charles Janodet, président de la 1349e section des Médaillés militaires de Louhans au sein de laquelle le récipiendaire est le plus décoré.
Assistaient également le colonel honoraire de la Légion d'honneur Roger Charton, Bernard Sillard, porte-drapeau de la Légion d'honneur, Robert Lonjarret, porte-drapeau des Médaillés militaires, Daniel Thincelin-Patoz, porte-drapeau d'Indochine, et du sous-officier Médaillé militaire porteur du fanion de la Légion étrangère.

Charles Janodet,
président de la 1349e section
des Médaillés militaires de Louhans.

Trois séjours en Indochine, cinq citations, blessures, quel parcours !

LÉON GAUTIER, ELEVÉ À LA DIGNITÉ DE GRAND OFFICIER DANS L'ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR

Il est de ces hommes qui naissent dans l'ombre et qui, portés par l'histoire, ont un destin hors du commun qui fait qu'ils participent à forger l'histoire de notre pays lorsqu'il appelle ses enfants à le défendre.
Aujourd'hui, lorsque nous regardons notre jeunesse, nous nous posons la question de savoir ce qui a amené un apprenti carrossier de dix-sept ans à s'engager dans la Marine en 1940. Certes, comme un grand nombre de Français, ce jeune breton a subi la perte de proches durant la Première Guerre mondiale. Mais ceci explique-t-il seulement cela ?

Léon Gautier et Emmanuel Macron, lors de la cérémonie de Colleville-Montgomery, le 6 juin 2019 pour le 75e anniversaire du débarquement. © PhotoPQR / Ouest France / MaxPPP.

En escale à Portsmouth, il apprend l'existence par la radio de la France Libre qu'un général était entré en résistance. Il ne se pose pas de question et le rejoint pour participer au défilé du 14 juillet à Londres. C'est en 1943 qu'il se portera volontaire pour intégrer ce qui deviendra les commandos Kieffer. L'entrainement y est très rude et extrêmement sélectif. C'est en mai 1944 qu'il apprendra les préparatifs du débarquement de Normandie (avant même le chef de la France Libre). Le 6 juin il débarquera avec le commando n°4 à Colleville-sur-Orne qui deviendra plus tard Colleville-Montgomery, ville qui, quelques décennies plus tard, appellera son école élémentaire *Léon Gautier*. Il participera à la totalité de la bataille de Normandie. Soixante-dix-huit jours de combat intense et meurtrier durant lesquels, avec le commandant Kieffer, il prendra, entre autres, le casino de Ouistreham.
Comme souvent après les ouragans les gouvernements oublient et parfois jalousent ses hommes d'exception qui ont porté haut les couleurs de la France en donnant un sens aux mots : Patrie, courage, abnégation, pugnacité. L'exemple venant de ses hommes de l'ombre éclipsant le temps d'une action, d'une bataille, d'une guerre la pale lueur de ceux qui se contentaient de suivre pour ne pas être oubliés. Homme de principe n'ayant rien à prouver, il quitte l'armée et reprend son métier de carrossier en Angleterre. Son devoir fait, sa mission accomplie, il rentre dans l'ombre.
Mais c'est sans compter avec l'Histoire qui, elle, a la mémoire longue. Elle n'oublie rien de ceux qui ont fait sa grandeur. Très attaché au devoir de mémoire, il transmet son expérience de soldat aux plus jeunes, lui qui a tant à raconter. Comme durant la Première Guerre mondiale où des Français et des Allemands étaient sortis des tranchées pour célébrer ensemble la paix de Noël. Léon Gautier a entretenu une amitié forte avec un vétéran allemand, préfigurant de cette manière que la paix des soldats était une paix d'honneur et de respect mutuel où les causes partisanes n'existaient pas.
La SNEMM en rappelant les actions de son grand ancien, qui est le dernier témoin des commandos Kieffer, tient à mettre à l'honneur un grand Médaillé militaire qui porte très haut sa devise *Honneur et discipline*.

Alain Bonte,
Médaillé militaire, officier de l'ONM.

Johannès Börner, ancien combattant allemand, tombant dans les bras de son ami français

LES 101 ANS DE RENÉ ROLLAND

Bon anniversaire monsieur René ROLLAND !

C'est au Home Haeffely de Pfastatt, où il est pensionnaire depuis le 31 juillet 2019 suite au décès de son épouse, que René Rolland membre de la 339e section de Mulhouse avait fêté son 100e anniversaire le 9 septembre 2019.

Fils de Théophile et d'Ernestine Rolland-Pelletier, cinquième enfant d'une fratrie de six, il est né le 9 septembre 1919 à la Couarde-sur-Mer, sur l'Île de Ré en Charente-Maritime. Il réussit son certificat d'études à l'âge de 12 ans et malgré ce brillant parcours il doit aider sa famille dans les marais salants tout en soignant les animaux de la ferme.

Le 29 mars 1939, à l'âge de 19 ans, il quitte son île pour s'engager au 35e RAD de Vannes et le 2 septembre 1939, lors de la mobilisation, il rejoint le 19e RAD avant de revenir à Vannes le 22 septembre pour y soigner une pleurésie.

Fait prisonnier le 21 juin 1940 il est interné dans l'arsenal de la même ville. Réformé par les autorités allemandes le 30 août 1940, il doit se présenter à elles en zone occupée. Mais après sa convalescence il s'évade pour passer en zone libre le 26 juillet 1941.

Au mois d'août il s'engage au 67e RAA et va servir pendant deux ans en Afrique du Nord, alors territoire français, et participer aux combats sur le continent africain, puis à la campagne d'Italie où il est blessé à la jambe le 19 mars 1944.

Le 21 février 1949 il rejoint le 1er régiment d'Artillerie à Mulhouse. Après de nombreux réengagements, il sera admis le 19 septembre 1952 dans le corps des sous-officiers de carrière. Il est décoré de la Médaille militaire le 15 novembre 1953. Il participe aux opérations en AFN en débarquant à Mers El Kébir le 10 octobre 1955. Il termine la campagne à Oran le 22 décembre 1957 et rejoint la métropole au centre d'instruction régional de Verdun.

Le 15 mai 1958, après 19 années de service, il prend une retraite bien méritée. Agé de 39 ans il travaille encore pendant cinq ans à la SACM en qualité d'employé de bureau puis jusqu'en 1981 à la Société Générale.

En 1953 il se marie avec Marie-Thérèse Spaety, une Mulhousienne, qui lui donnera trois enfants : Martial né en 1956 habitant à Moscou, Gilles en 1964 résidant à Dijon et Joëlle en 1965 vivant à Paris. Ses états de service lui ont valu d'être promu chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur.

René Rolland est membre de la 339e section de Mulhouse et environs depuis plusieurs décennies et titulaire de la « Médaille d'Or » de la SNEMM.

Son fils Gilles ainsi que Francis Hillmeyer maire de Pfastatt, André Kessler président départemental de la société des membres de la Légion d'honneur, Daniel Meyer président de la section de Mulhouse (dont il est membre), Bernard Just président de l'UD 68 et de la 339e section de Mulhouse de la SNEMM (accompagné du vice-président, de la secrétaire, du trésorier, et du porte-drapeau), des représentants du 1er RA (ancien régiment de René Rolland), des présidents d'associations patriotiques, la direction et le cadre de santé, le personnel et les pensionnaires du Home Haeffely ont entouré de leur affection le nouveau centenaire autour du gâteau pour souffler ses 101 bougies.
Ses amis de la maison de retraite ont assuré une réception très sympathique.

Danielle Just,
secrétaire UD 68 et 339e.

CARNET

Naissances

CHARLOTTE, petite-fille d'Yvette DEMARS DE, 141e (51)
COLETTE, arrière-petite-fille de Daniel et Ginette RAYNAUD, 286e (59)
CLÉA, petite-fille de Denis GIROD, 141e (51)
ZOÉ, arrière-petite-fille de Guy et Marie-Madeleine DECAUDIN, 286e (59)
MANAEL, petit-fils de Josiane et Jean-Jacques COLOMBET, 889e (16)
EUGÈNE, arrière-petit-fils de Ginette ROUVROY, 1653e (47)
LILA, petite-fille d'Emile et Catherine MAILLOT, 286e (59)
CHARLIE, arrière-petit-fils de Virginie BEFVE, 286e (59)
MALO, arrière-petit-fils d'Yvette DEMARS DE, 141e (51)
LEXIE, arrière-petite-fille de Paulette LALERE DE, 685e (85)
INDIE, arrière-petite-fille de Paulette LALERE DE, 685e (85)
MARTIN, petit-fils de Bruno DEBIE, 1557e (25)
TIMÉO, arrière-petit-fils de René SAVINEAU, 685e (85)
LUCIEN, arrière-petit-fils de Jean-Marie et Mme NOULLEZ, 1374e (62)

Noces

PALISSANDRE (65 ans)

ZUZLEWSKY Charles et Jeanne, 272e (67)

DIAMANT (60 ans)

HAILLANT Pierre et Annie, 278e (83)
DE SAINTE MARESVILLE Gilbert et Denise, 286e (59)
MAURICE Gérard et Madame, 3e (83)

OR (50 ans)

HELIAS Michel et Christiane, 76e (72)
BOUTONNET Roger et Eliane, 76e (72)

Afin d'éviter de fréquents doublons, nous remercions nos lecteurs de formuler leur demande de parution auprès des présidents de sections, lesquels se chargeront de nous communiquer l'information de préférence par voie électronique.

Décès (Conjoints et enfants de nos adhérents)

WAILLIEZ Nicole, épouse de Roger, 286e (59)
MAHOT Jeanne, épouse de Louis, 606e (49)
ARCELIN Denise, épouse de Joseph, 73e (35)
LE BIHAN Huguette, épouse de Robert, 73e (35)
MERCIER Renée, épouse de Robert, 286e (59)
BECHARI Tassadit, épouse de Rabah, 144e (25)
DAUCOURT Dorothée, épouse de Michel, 119e (16)
CHADROU Marcelle, épouse de Albert, 25e (24)
FARGE Martine, épouse de Bernard, 505e (32)
BAILLON Marie-Jeanne, épouse de Michel, 286e (59)
PLONKA Sergine, épouse d'Edmond, 286e (59)
LEDEY Margherita, épouse d'Henri, 144e (25)

MÉDAILLÉS À L'HONNEUR

Ordre National du Mérite

CHEVALIER

DUTHOIT Jean-Luc, 1748e (13)

Médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif, promotion de juillet 2020

OR

GERY André, 144e et UD25 (25)

BRONZE

GENIAUX Jean-Paul, 1349e (71)
LONJARRET Robert, 1349e (71)

La parution dans ces colonnes des noms des nouveaux décorés et promus n'est pas automatique. Elle est laissée à l'appréciation de chaque récipiendaire qui, s'il la souhaite, veillera à en informer son président de section. Celui-ci se chargera de nous faire suivre la demande.

La rédaction

L'Institut Griottines®

Grandes Distilleries PEUREUX depuis 1864 plus de 150 ans de savoir-faire

43, Avenue Claude Peureux | 70220 Fougerolles | 03 84 49 63 47 | linstitutgriottines.com
Ouvert du lundi au samedi : 9h00 - 12h30 et 13h30 - 19h00 (18h00 le samedi)
BOUTIQUE EN LIGNE : distilleriespeureux.com
L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

DÉCÈS

01 Ain

ALAMANDY Jeanine, Vesancy (1798e)
CAUBET Marcelle, Neyron (1136e)
CROUX Léon, Belleydoux (1136e)
DEMOLLIERE Dina, Meximieux (1136e)
DJEDID Mohammed, Mionnay (1136e)

02 Aisne

BOUVIER Claude, St-Erme-Outre-et-Ramecourt (657e)
GRISON Simone, Soissons (393e)
JEAUNEAUX Paul, Fargniers (245e)
KEISER Serge, Mondrepuis (492e)
PERRON Roger, Dijon (19e)

03 Allier

BAILLY René, Vichy (27e)
BRESLE Pierre, St-Germain-des-Fossés (27e)
CORNU Yvonne, Moulins (203e)
HARRAULT Michel, Gennetines (203e)
LAGARDE Pierre, Yzeure (203e)
LOCTIN Adèle,Yzeure (203e)
PENASSE Claude, Moulins (203e)
PERROT André, Contigny (203e)

04 Alpes-de-Haute-Provence

MOCHOLI Christian, Digne-les-Bains (1708e)

06 Alpes-Maritimes

BETTI Louis, Nice (2e)
HOUEN Robert, Menton (1re)
MARTINI Raoul, Menton (1re)
VIERGE Marcel, Vence (508e)

07 Ardèche

AIZAC Jacqueline, Prades (54e)
ALLARY Daniel, Aubenas (54e)
AUBERT Jean-Marie, Tournon-sur-Rhône (1767e)
MOULIN Jean, Pont d'Ucel (54e)

08 Ardennes

TASSIN Jean-Jacques, Wadelincourt (181e)
WARIN Ginette, Rimogne (181e)

09 Ariège

AUDOUY Léon, Lavelanet (241e)
BRUNO-ROLAND Orlando, Foix (241e)
DESWARTE Jean-Pierre, Pamiers (241e)
POTEL Louis, Saint-Martin-de-Caralp (241e)

11 Aude

BAICHERE Louis, Montréal (1470e)
CHEYTION René, Coursan (1449e)
DURAND Robert, Leucate (1797e)
NOVIAL Pierre, Leucate (1620e)
ROQUES Georges, La Digne-d'Aval (957e)

12 Aveyron

MORA René, Millau (1496e)

13 Bouches-du-Rhône

DELPECH Georges, Aubagne (550e)
FARAGOU Émile, Martigues (1549e)
GSCHWIND Guy, Miramas (423e)
KERRIEL Jean, Roquefort-la-Bédoule (828e)
KOFFMANN Albert, La Penne-sur-Huveaune (89e)
LOI Marc, Jouques (89e)
MARAIS André, La Ciotat (828e)
PADOVANI Joseph, Aubagne (550e)
PALMIERI Jean, Miramas (423e)
PEDINIELLI Jean-Baptiste, Marseille 08 (89e)

14 Calvados

COUSIN Christian, Ifs (300e)
MARIE Daniel, Mézidon-Canon (220e)
ROBERT Jane, Argences (1450e)
VILDIER Jean, Villers-sur-Mer (220e)

15 Cantal

BESSE Henri, Saint-Flour (914e)

16 Charente

AUPETIT Norbert, Cognac (149e)
COMTE Renée, Triac-Lautrait (119e)
GARCES Raymond, Taponnat-Fleurignac (1582e)

17 Charente-Maritime

BABIN Francis, Thors (883e)
BERNARDIN André, Saujon (213e)
CATHELINEAU Catherine, Montendre (901e)
GALLET Pierre, Échillais (3000e)
JAUFFRAIS Guy, Sainte-Marie-de-Ré (704e)
PELLON Maurice, Cabariot (31e)
RIDEAU Claude, La Flotte (704e)
RUSCA Gaston, Les Avirons (213e)
SEMENTCHENKOFF Pierre, Aytré (24e)
TASSY René, Fontcouverte (149e)
ZEMAN Jacques, Saintes (31e)

18 Cher

GRIGNON André, Bourges (30e)
THEBAULT Henri, Bourges (30e)

19 Corrèze

DUCHANEL Georges, Brive-la-Gaillarde (128e)
PICARD Léon, Tulle (438e)

2B Haute-Corse

FRATICELLI Simon, Olmeta du Cap (78e)

21 Côte-d'Or

CANET Remy, Beaune (670e)
CANET Suzanne, Beaune (670e)
DROVIN André, Varois-et-Chaignot (19e)
GARDET Roland, Ouges (1828e)
GENET Marcel, Chevigny-Saint-Sauveur (457e)
GEORGEL Paulette, Chenôve (19e)
GRANDJEAN André, Dijon (19e)
LABORDE Julien, Fontaine-lès-Dijon (19e)
LEFORT James, Marsannay-la-Côte (19e)
MEULNOTTE François, Dijon (19e)
PAUL Robert, Dijon (19e)
RONDOT René, Dijon (19e)
SEBILLOTTE Fernand, Villaines-les-Prévotes (1281e)
SOULIER Marceau, Dijon (19e)
SOUVERAIN Guy, Pouilly-en-Auxois (19e)

22 Côtes-d'Armor

ADAM Bernard, Trévou-Tréguignec (165e)
BONIC Roger, Lannion (152e)
LE GUILLOU Jeannine, Penvénan (1788e)
NICOLAS Marie-Thérèse, Pontrieux (1214e)

24 Dordogne

AUDEMARD Raymond, Montagrier (682e)
BAUDRAT Jean, Vergt (25e)
CHADROU Albert, La Douze (25e)
FONTEZ Claudette, Lussas-et-Nontronneau (1789e)
PLANCHEZ Marcel, Notre-Dame-de-Sanilhac (25e)
PORTE André, Condat-sur-Trincou (25e)

25 Doubs

BENOIT Jean-Marie, Pontarlier (1557e)
BERGEROT Louise, Serre-les-Sapins (1557e)
CORNIBERT François, Pontarlier (1557e)
COULAUD Pierre, Chalèze (144e)
DAVID François, Les Hôpitaux-Neufs (1557e)
DORNIER Andrée, Doubs (1557e)
DORNIER Jean-Marie, Doubs (1557e)
GROS René, Chapelle-d'Huin (1557e)
HESLER Janine, Doubs (1557e)
MONNOT Marie-Ange, Trévillers (549e)
POURCELOT Narcisse, Étalans (1765e)
SEMONIN Jean-Louis-Charles, Morteau (144e)

26 Drôme

BLACHE Jacques, Beaumont-lès-Valence (651e)
DUTRON André, Montélimar (135e)
JALLA Camille, Saou (651e)
KELOGLANIAN Gérard, Peyrins (263e)
MOULIN Georges, St-Donat-sur-l'Herbasse (263e)
PAULIN Michel, Valence (3000e)

27 Eure

CUREAU Jean-Claude, Broglie (3009e)

28 Eure-et-Loir

ESCALLIER Claude, Châteaudun (645e)

29 Finistère

BORDAT Marie-Louise, Huelgoat (386e)
CAVAREC François, Brest (11e)
CROGUENNOC Francis, Ploudalmézeau (1074e)
LE GOURVELLEC Henri, Scaer (1792e)
RIOUAL Jean-Pierre, St-Thégonnec Loc-Eguiner (325e)

30 Gard

BOISNEL Claude, Sanilhac-Sagriès (6e)
CHARMILLON Denise, Nîmes (1797e)
LARGHI Jean Charles, L'Estréchure (161e)
MALAISE Jacques, Garons (1813e)
NARBONNE André, Laudun-l'Ardoise (1013e)
PARMENT Paul, St-Jean-du-Gard (161e)

31 Haute-Garonne

AUDOUY Daniel, Rieumes (1705e)
BOUILLERY Serge, Saint-Alban (21e)
CARPENTIER Pierre, Muret (1749e)
DHOMS Marie-Rose, Revel (1769e)
LEVI Jean, Bagnères-de-Luchon (1643e)
MAYONOVE Christian, Toulouse (1713e)
MIRABAIL Claude, Calmont (1633e)
MUHLHEIM Jacqueline, Muret (1705e)
PONTIN MANENT Jean, Cazeres (1744e)

32 Gers

BIARD Claude, Valence-sur-Baïse (505e)
DEGNY Marc, Boucagnères (505e)
MOUSTEOU Raymonde, Condom (505e)

33 Gironde

BARRAS Marius, Saint-Émilion (242e)
BERGERON Roger, Saint-Médard-en-Jalles (392e)
BERNARD Michel, Villegouge (1058e)
BERNIER Marc, Chamadelle (1058e)
CANIZARES Lucien, Pessac (1807e)
DAGUET Guy, Ares (1430e)
DESSEAUX André, Lanton (1152e)
DUCLAUD Jean-Jacques, Libourne (242e)
GAUTIER Marceau, Créon (242e)
GEMON Claude, Saint-Jean-d'Illac (1776e)
LEAO Jean, Les Peintures (1058e)
LEDUC Ginette, Abzac (1058e)

MAUREL Alain, Le Haillan (1776e)
PELOQUIN Léon, Lussac (242e)
RECLUS Roger, Villenave-d'Ornon (1700e)
TEMPLARDON Alfred, Pessac (1807e)
TIGNON Jean-Marie, Audenge (1152e)
ZERBIB Roger, Villenave-d'Ornon (1700e)

34 Hérault

ALDOSA Joseph, Puissalicon (1749e)
BACCOU Paul, Lunel (1547e)
BARROSO Ernest, Balaruc-les-Bains (347e)
BLANC Francine, Lunel (1547e)
CARLESIMO Paulette, Béziers (66e)
COMBES René, Berlou (66e)
COURTOIS Paul, Portiragnes (135e)
DIONNET Maxime, Sauvian (66e)
DURAND Robert, Vendres (66e)
GARDEISEN Jean-Paul, Béziers (66e)
GRASSOT Richard, Mauguio (1697e)
GROUX Eugène, Le Crès (697e)
HALBOT Bernard, La Tour-sur-Orb (66e)
HEUX Jean-Marc, Caux (1562e)
LOPEZ Henri, Lunel (1547e)
SCHMITT André, Fraisse-sur-Agout (66e)
SINEGRE André, Roujan (1562e)
THERON Georges, Capestang (66e)
TORQUEBIAU Camille, Béziers (66e)
VERBIE Paule, Saint-Chinian (66e)

35 Ille-et-Vilaine

AUFFRAY Maurice, Saint-Erblon (73e)
BORDAIS Marcel, Vitré (69e)
DELALANDE Maurice, Betton (143e)
DELAUNAY Jean, Vezin-le-Coquet (73e)
HEUZE Geneviève, Chartres-de-Bretagne (73e)
LE BIHAN Huguette, Rennes (73e)
LEBONNIEC Fernand, St-Briac-sur-Mer (143e)
PICARD Colette, Cesson-Sévigné (73e)
TONANI Louis, Redon (462e)

36 Indre

BEYER Alain, Arthon (209e)
MARSEGNE Jean-Claude, Issoudun (750e)
VANNIER Georges, Châteauroux (209e)

37 Indre-et-Loire

DUPUY Bernard, Courcoué (1540e)
FOURMONT Madeleine, Druye (1540e)
METAIS Arnaud, Auzouer-de-Touraine (1837e)
PIERRE Jean-Marc, Loches (1843e)
ROUSSEAU Gilbert, Tours (36e)

38 Isère

BOYET Vincent, Vienne (64e)
MUTIN Roger, St-Maurice-l'Exil (1832e)
RENAILLIER Andrée, Voiron (807e)

39 Jura

CORNIER Georges, Larnaud (552e)
LECOMTE Maurice, Mutigney (479e)
TRIEBE Horst, Lons-le-Saunier (552e)

40 Landes

BONNAFOUS Jean-Pierre, Lucbardez-et-Bargues (184e)
BOUE Jean, Tarnos (1002e)
BRUN Guy, Mont-de-Marsan (184e)
GREGOIRE Raymond, Aire-sur-l'Adour (1785e)
LARROUDE Raymond, Aire-sur-l'Adour (1785e)
MATELOT Jean, Léon (1638e)
PAILHE Michel, St-Martin-de-Seignanx (1002e)
PAYA-DUVERGER Jeanne, Pissos (1745e)
TERRADE André, Saint-Pierre-du-Mont (184e)
TOURRET Jean-Paul, St-Geours-de-Maremne (1638e)
VEZZOLI Marcel, Commensacq (184e)

41 Loir-et-Cher

ARNOULT Arsène, Saint-Gervais-la-Forêt (116e)
CAILLAUD Clovis, Salbris (395e)
COADOU Paul, Romorantin-Lanthenay (395e)
LECLERC Pierre, Montoire-sur-le-Loir(124e)
LUZEUX René, La Chaussée-Saint-Victor (116e)
MEUNIER Rosa, Vineuil (116e)
MOURIN Louise, Vendôme (124e)
POUVEL Georges, La Chaussée-Saint-Victor (116e)
VERDIER Gilbert, Droue (20e)

42 Loire

LAVOREL Raymond, Lavieu (973e)

43 Haute-Loire

BERGEIRE Jean, Le Puy-en-Velay (747e)

44 Loire-Atlantique

BERTHAUD Paul, Nantes (180e)
PERROT Alfred, Le Croisic (195e)

45 Loiret

GUFFROY Pierre, Nevoy (835e)
JUILLET Dominique, St-Jean-de-la-Ruelle (1739e)
OLIVE René, St-Jean-de-Braye (1739e)
QUIN Guy, Pithiviers (139e)

46 Lot

BERGOUGNOUX Roland, St-Jean-Lespinasse (1771e)
FROMENTEZE André, Lavergne (1771e)
MARTY Robert, Laroque-des-Arcs (80e)
MASCLET Jutta, Gramat (1771e)
VERBIGUIE Georges, Sousceyrac (1771e)
VIARS Jean, Gramat (1771e)

47 Lot-et-Garonne

BIFFIGER Albert, Estillac (159e)
HERVIEUX Georges, St-Eutrope-de-Born (23e)
JEAN Bernard, Estillac (159e)
MARQUES Lucien, Le Passage (159e)

49 Maine-et-Loire

ALVAREZ Louis, Bagneux (606e)
COUPEZ Thierry, Saumur (606e)
DIEU Roland, Saint-Lambert-des-Levées (606e)
GIBOULET Jean, Villevêque (131e)
GUYOT Claude, Le Coudray-Macouard (606e)
HOARAU Max, Nuaille (522e)
LEAU Josette, Saumur (606e)
LECLAIR Michel, Saumur (606e)
LEROY Victoire, Rou-Marson (606e)
LETACONOUX Henri, Saumur (606e)
MADEC Guy, Saumur (606e)
RUIZ Bernard, Candé (362e)
SAUVAGET Paul, Champtocé-sur-Loire (131e)

50 Manche

GERMAIN Gilbert, Fermanville (428e)
LEPOITTEVIN TOINE Simone, Valognes (428e)
MARION René, Picauville (428e)
MOITIE Jean-Charles, Orglandes (1414e)
PEDRON Georges, Granville (523e)

51 Marne

BOUCHE Pierre, Fère-Champenoise (141e)
CHARLIER Jean, Reims (136e)
MAUCLERT Alain, Suippes (677e)
PASSAQUAY Jacques, Loisy-sur-Marne (256e)
WELTY Serge, Vitry-le-François (256e)

52 Haute-Marne

CHEMERY Francine, Puellemontier (287e)
LARIAU Louis, Jonchery (330e)
PETITE Bernard, Chalindrey (834e)

54 Meurthe-et-Moselle

BRIGNON Jean, Homecourt (841e)
HERBE Louis, Bertrichamps (609e)
HOUPERT Lucie, Dommartin-lès-Toul (384e)
HOUPERT Jacques, Dommartin-lès-Toul (384e)
JUSS Anton, Vandœuvre-lès-Nancy (44e)
LAMMENS René, Nancy (44e)
MICHAUX André, Villey-le-Sec (384e)

55 Meuse

BERARD Raymond, Belleville-sur-Meuse (415e)
BLAISE Maurice, Remennecourt (55e)
BRENOT Michel, Ville-sur-Saulx (55e)
CHANSARD Guy, Commercy (92e)
LANOTTE Claudine, Gondrecourt-le-Château (384e)
MARCHAL Pierre, Rancourt-sur-Ornain (55e)
THENOT Albert, Buxières-sous-les-Côtes (415e)

56 Morbihan

BAEZA Marcel, Pontivy (333e)
BROCHARD Pierre, Auray (708e)
DAVID William, Pontivy (333e)
GUILLARD Albert, Lanester (1792e)
LE GUENNEC André, Quiberon (589e)
LE GUENNIC Louis, Plouay (1307e)
LE HOUEDEC Louis, Ploemeur (964e)
LE PADELLEC Joseph, Plouay (1307e)
LE POGAM Marcel, Lorient (43e)
LEJEUNE Claude, Cleguer (1307e)
MAGNIN DE SANDRANS Bertrand, Locmaria (589e)
PRIGENT Albert, Belz (1597e)
TROMEUR Anne-Hélène, Lorient (43e)

57 Moselle

BOUREILLE René, Metz (230e)
CADE Ernest, Hettange-Grande (340e)
CHRISTMANN Albert, Metz (230e)
DELORME Jean, Metzervisse (340e)
DUVAL Jean-Marie, Metz (230e)
FLORQUIN André, Moulins-lès-Metz (230e)
FRANCK Pierre, Yutz (230e)
FREY Hubert, Conthil (719e)
GAUGUE Ernest, Augny (230e)
GREAU Norbert, Rosbruck (597e)
GROSJEAN Claude, Coin-lès-Cuvry (230e)
GROSJEAN Robert, Jury (719e)
MACLER Jean-Claude, Sarreguemines (243e)
MAUCHAUSSE Jean, Marly (230e)
MICHON Raymonde, Montigny-lès-Metz (230e)
TRIERWEILER Irène, Ancy-sur-Moselle (230e)

58 Nièvre

JACQUETIN Marie-Suzanne, Germenay (1537e)
MAISONNET André, Clamecy (1537e)
WADEL Roger, Varennes-Vauzelles (153e)

59 Nord

BAILLON Michel, Cambrai (286e)
BERNARD Michel, Dunkerque (191e)
COLLIGNON Léon, Louvroil (140e)
CORNU Philippe, Bousies (1246e)
DASSONNEVILLE Georges, Villeneuve-d'Ascq (34e)
DESBIENS Claude, Wattignies (34e)
DUFOUR Thérèse, Leers (545e)
DUPIRE Paul, Onnaing (1297e)
ESQUIROL Mauricette, Coudekerque-Branche (191e)
FRENOY André, La Madeleine (34e)
GUIDEZ Annette, Caudry (286e)
LEONARD Renée, Lambres-lez-Douai (133e)
NIGUET Hervé, Marcoing (286e)
THURETTE Hélène, Le Quesnoy (831e)

60 Oise

BOULANGER Gérard, Cambronne-lès-Ribécourt (157e)
CARPENTIER Georges, Noyon (157e)
KAISER Mireille, Noyon (157e)
LECLERE Pierre, Pontpoint (699e)

61 Orne

CORBET Bernard, La Lande-Patry (120e)
COULON Jean, Alençon (4e)
FERRE Jacques, Longny les Villages (913e)
TURBOUST Jean, Flers (120e)

62 Pas-de-Calais

BAEY Paul, Agny (162e)
BOIN Gabriel, Acquin-Westbécourt (958e)
BOUILLEZ Pierre, Beaurains (662e)
DAL Jean, Oye-Plage (191e)
MAGRIT Gérald, Le Portel (3000e)

63 Puy-de-Dôme

BOUAL Yves, Billom (525e)
DUGAST Jean, St-Quentin-sur-Sauxillanges (139e)

64 Pyrénées-Atlantiques

AGUERRE Monique, Guinarthe-Parenties (506e)
BAUBIGNY Yves, Orthez (1730e)
COUVELAERE Joseph, St-Pierre-d'Irube (39e)
COVA Alain, Bayonne (39e)
DAUMAIN Marceau, Mauléon-Licharre (1533e)
GRANDEMANGE Pierre, Orthez (494e)
POUBLAN Marie, Oloron-Sainte-Marie (107e)
TAPIA Raphaël, Sare (603e)

65 Hautes-Pyrénées

AMARGER Jean-Paul, Ordizan (240e)
BRAU Marie, Bagnères-de-Bigorre (240e)
BRUNET Jean, Tarbes (183e)
DAREAU Jean, Lourdes (700e)
DASTE Claude, Trébons (240e)
FUMAZ Philippe, Aureilhan (839e)
GLERE Adrien, Argelès-Gazost (786e)
IRIGOITI Arlette, Luz-Saint-Sauveur (811e)
LABORDE Jean, Castelnau-Magnoac (846e)
LAMARQUE Raymond, Loures-Barousse (846e)
MAILHES André, Thuy (1804e)
MARTINEZ Germain, Tarbes (183e)
NICODEME Georges, Castelnau-Magnoac (846e)
VERDOUX Roger, Bagnères-de-Bigorre (240e)
VITIELLO Claude, Barèges (811e)

66 Pyrénées-Orientales

ARNAUDIES Rene, Sorède (1716e)
AUCLAIR Georges, St-Laurent-de-la-Salanque (1620e)
AUQUINET Paule, Saint-Estève (53e)
BAHURLET Jean-Jacques, Canet-en-Roussillon (1668e)
BELONY Jean-Paul, Perpignan (53e)
COMERLY André, Perpignan (53e)
COSTE Jean, Canet-en-Roussillon (1668e)
FIEVEZ Guy, St-Laurent-de-la-Salanque (53e)
GUTTIEREZ Francis, Montesquieu-des-Albères (1801e)
LAMOTTE Gerard, St-Cyprien (1621e)
MARTI Jacques, St-André (1716e)
QUES Robert, Céret (1639e)

67 Bas-Rhin

BAENA Casimir, Dossenheim-Kochersberg (236e)
BERTE SAINT ANGE Jacqueline, Illkirch-Graffenstaden (236e)
COINTREL Rosa, Haguenau (323e)
FRICHE Léon Jean, Sélestat (272e)
LEBRUN Hubert, Strasbourg (236e)
SAINT GEORGES Jacques, Wasselonne (1295e)

68 Haut-Rhin

BERTHEAU Camille, Sausheim (1756e)
CHARLES Roger, Ensisheim (339e)
HAMBOURIER Jean-Paul, Ste-Marie-aux-Mines (1704e)
LOUIS Pierre, Kunheim (1756e)
MOESSNER Pierre, Steinsoultz (1316e)

69 Rhône

COUDRY Régine, Bron (473e)
DARIUS Edouard, Rillieux-la-Pape (1136e)
DUMORTIER Claude, Limas (430e)
MERCADAL Julien, Lyon 8e (1609e)
OLIVIER Claude, Caluire-et-Cuire (502e)
OTT André, Charly (502e)

70 Haute-Saône

LARERE Jacques, Breuchotte (476e)
PARNET Séraphin, Froideconche (309e)
RACLOT Alfred, Confracourt (974e)

71 Saône-et-Loire

CHAROLLAIS Jean, Paray-le-Monial (1494e)
DUPASQUIER Madeleine, St-Germain-du-Plain (1349e)
DURLIK Robert, Charnay-lès-Mâcon (67e)
JUILLIOT Robert, Montceau-les-Mines (14e)
KERBOAS Pierre, Chalon-sur-Saône (238e)
LHOMME Jean, Mâcon (67e)
MOISSON Michel, Chalon-sur-Saône (238e)
RACCA Christian, Sennecé-lès-Mâcon (67e)
VANDROUX Gabriel, Louhans (1349e)
VIALET Paul, Pierre-de-Bresse (1349e)

72 Sarthe

GEORGET Madeleine, La Flèche (76e)
MENON Bernard, St-Gervais-en-Belin (76e)
PICHON Serge, Jupilles (76e)
REBOUILLEAU Roger, La Flèche (76e)

73 Savoie

DELAVAL Huguette, Tresserve (1621e)
HOCINI Mohamed, Fourneaux (586e)
JAMEN Simon, Saint-Étienne-de-Cuines (3000e)

74 Haute-Savoie

SARRAZIN Marcel, Mont-Saxonnex (790e)

76 Seine-Maritime

BEAURIN Alain, Tourville-sur-Arques (407e)
BIGOT Marcel, Les Grandes-Ventes (643e)
LENOIR Jean, Neuville-lès-Dieppe (407e)
ZOUARI Guido, Dieppe (407e)

77 Seine-et-Marne

SCHUH Serge, Longueville (10e)

78 Yvelines

BIRTOLI Cosimo, Ecquevilly (13e)
GUIMNZBOURG Claude, L'Étang-la-Ville (13e)
LANTHOINETTE Pierre, Buc (1642e)
LAÜT Georges, Versailles (3000e)
MOCAER Raymond, Viroflay (13e)
NEROT Dominique, Versailles (1183e)

79 Deux-Sèvres

BECAULT Abel, Thouars (875e)
BONNIFET Aimé, Saint-Léger-de-la-Martinière (81e)
DROSSARD Paul, Viennay (886e)
FOUCAUD Jeanine, Mougon (81e)
RAGOT Michel, Niort (81e)
VALLET Jacques, Sauzé-Vaussais (1588e)

80 Somme

DERUYWE René, Mesnil-Saint-Nicaise (174e)
SAUNIER Pierre, Cartigny (174e)

81 Tarn

BRUNET Pierre, Florentin (250e)
HILAIRE Paul, Salies (1449e)
ICHARD Gilbert, Lisle-sur-Tarn (1263e)
REBAUDO Jacqueline, Albi (250e)
WOLLSCHEIDT Léon, Castres (426e)

82 Tarn-et-Garonne

AMIANO Henri, Grisolles (132e)
BARDET Henri, Montauban (132e)
WALTER Charles, Castelmayran 1209e)

83 Var

DUMONT Marie-Louise, Hyères (136e)
GUALDE André, Carqueiranne (1077e)
HOFF Suzanne, Toulon (1728e)
LAINE Marcel, La Garde (1527e)
LAUSSEL Michelle, La Crau (1834e)
LEBLANC Claude, Belgentier (1718e)
LEDON Claude, St-Cyr-sur-Mer (1560e)
MARIN Lucien, La Crau (1834e)
MASSONE Maurice, Toulon (3e)
PINCE Marie-Xavière, La Crau (1834e)
REMBERT Alain, La Crau (1834e)
SIBILLE Louis, Roquebrune-sur-Argens (1708e)
THERIN Michel, St-Raphaël (258e)
TOCHE Nella, La Seyne-sur-Mer (344e)
WIRTZ Fernand, St-Raphaël (258e)

84 Vaucluse

BERNARDIN Denis, Cavaillon(955e)
CROTET Louis, L'Isle-sur-la-Sorgue (1609e)
DASPET Philippe, Orange (252e)
DURAND Liliane, Robion (955e)
GERIN Regis, Puyméras (252e)
REDELBERGER Jacques, Orange (252e)
ROUSSEAU Guy, Orange (955e)

85 Vendée

BLANCHARD Roger, Les Sables-d'Olonne (402e)
BRIAND Robert, Ste-Gemme-la-Plaine (685e)
BULCOURT Jacques, Benet (886e)
COTTENCEAU Henri, Noirmoutier-en-l'Île (796e)
CROCHET Michel, Brem-sur-Mer (402e)
GANDRIEAU Yvon, Luçon (685e)
HOUDOT Roger, Brem-sur-Mer (402e)
MADYA Ibert, L'Aiguillon-sur-Mer (1413e)
OUVRARD René, Le Château-d'Olonne (147e)
SAUVAGE René, Bretignolles-sur-Mer (1383e)
SORIN Joseph, Fontenay-le-Comte (148e)
TOURAINE Marcel, Les Sables-d'Olonne (402e)

86 Vienne

BORDE Julienne, Châtellerault (304e)
CHARLOT Christian, Châtellerault (304e)
MERCIER Claude, Civray (616e)
PLANTEVIN Max, Vivonne (1669e)
VIGNAUD Pierre, Chauvigny (91e)

88 Vosges

BAPTISTE Gaston, Entre-Deux-Eaux (514e)
MATHIEU Roger, Attigny (1724e)
REMY Jean-Marie, St-Étienne-lès-Remiremont (408e)

89 Yonne

BEGUE Serge, Bleneau (176e)
ESPINASSE Michel, Auxerre (176e)

90 Territoire-de-Belfort

EDME Jacqueline, Bavilliers (834e)
PASTE Serge, Belfort (138e)

91 Essonne

ROUQUIER Noëlle, Etrechy (1759e)
ROUQUIER Pierre, Etrechy (1759e)

92 Hauts-de-Seine

CARCAGNO Roland, Rueil-Malmaison (659e)
GALLOIS Michel, Clamart (406e)
LÉA Yves Marie, Châtillon (325e)
MORIN Gérard, Chaville (374e)
POUJOLS Christian, Issy-les-Moulineaux (406e)

94 Val-de-Marne

BAFFALIE Christian, Villiers-sur-Marne (192e)
DAVIET Charles, Sucy-en-Brie (1710e)

95 Val-d'Oise

BLANCHARD Claude, Franconville (207e)
FOUCHAN Denis, Menucourt (207e)

À toutes les personnes dans la peine,
nous présentons nos sincères condoléances.

RAPPEL IMPORTANT

- Pour faire part du décès d'un(e) adhérent(e) avec parution dans la revue, veuillez adresser, votre courrier au Siège ou courriel (responsable.effectifs@snemm.fr), à l'attention du responsable du service des effectifs au moyen d'une FRA (Fiche de Renseignements Administratifs) téléchargeable sur le site SNEMM.
- Pour ce qui concerne le décès d'un proche des adhérents(es), les événements familiaux tels que mariages, naissances, etc. vous pouvez demander, par courriel (revue@snemm.fr), l'insertion dans la rubrique « CARNET » au responsable de la revue.

Ceci afin d'éviter d'éventuelles erreurs ou oublis, merci de votre compréhension. **La Rédaction.**

SECTION N° ..... de .....

BULLETIN D'ADHÉSION

(Après avoir complété votre bulletin, merci de le remettre au Président de votre section)

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à : dpd@snemm.fr

ARMÉE D'ORIGINE

(Cocher la case correspondante)

Terre ❍ **Air** ❍

Mer ❍ **Gendarmerie** ❍

Mme/M. : Nom .....

Prénom(s) .....

Né(e) le ..... à .....

Adresse .....

Code Postal ⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌋ Ville .....

Téléphone ⌊_⌋⌊_⌋ ⌊_⌋⌊_⌋ ⌊_⌋⌊_⌋ ⌊_⌋⌊_⌋

Adresse électronique .....@.....

Ancien combattant ❍ Oui ❍ Non

N° carte AC ..... Date délivrance .....

CATÉGORIES DE MEMBRES ET COTISATIONS ANNUELLES

❍ **MEMBRE TITULAIRE** ..... **25,00€**
Médaillé militaire par décret n° ..... du .....

❍ **MEMBRE ASSOCIÉ** ..... **25,00€**

❍ **DAME D'ENTRAIDE** ..... **10,00€**

❍ **ABONNEMENT ANNUEL REVUE** ..... **6,00€**
❒ Dame d'entraide veuve de Médaillé militaire
(Revue adressée gratuitement)

Fait à .....

Le .....

Signature de l'adhérent

SERVICE DES EFFECTIFS
Tél. : 06 75 04 64 20
responsable.effectifs@snemm.fr

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ENTRAIDE DE LA MÉDAILLE MILITAIRE
Approuvée le 29 mai 2009 sous le n° IOCA 0812574A. Reconnue d'Utilité Publique (décret du 20 décembre 1922). Affiliée à la Fédération Nationale André Maginot GR 113.

SIÈGE SOCIAL
36, rue de la Bienfaisance
75008 PARIS
Tél. : 01 45 22 68 12
Fax : 01 45 22 00 39
N° siret : 342 006 491 00019

ORGANISATION DU SIÈGE

Bureau national

Président général : **José Miguel Real**
07 87 67 15 83
president.general@snemm.fr

Premier vice-président : Patrick Lamy
06 07 47 95 64
1ervp@snemm.fr

Deuxième vice-président : André Gery
07 86 72 54 39
2emevp@snemm.fr / revue@snemm.fr

Secrétaire général : Patrick Lamy
06 07 47 95 64
sg@snemm.fr

Trésorier général : Jean-Pierre Beaulieu
06 43 92 41 62
tresorerie.generale@snemm.fr

CONTACTS

Direction : 01 45 22 68 12
direction@snemm.fr

Secrétariat général : 01 45 22 68 11
secretariat.general@snemm.fr

Chef comptable : 01 45 22 84 47
chef.comptable@snemm.fr
compta-structures@snemm.fr

Comptabilité / Structures : 01 45 22 84 51
comptabilite@snemm.fr

Effectifs (adhésions, abonnements, changements d'adresse, mutations, radiations) **: 06 75 04 64 20**
responsable.effectifs@snemm.fr

Entraide : 06 17 49 02 30
entraide@snemm.fr

Chancellerie : 06 89 36 82 44
chancellerie@snemm.fr

Récompenses : 06 33 28 45 75
recompenses@snemm.fr

Revue (conception-réalisation) **: 07 86 72 54 39**
revue@snemm.fr
2emevp@snemm.fr

Communication : 06 42 62 61 48
communication@snemm.fr

Site «Vie des structures» :
articlesviedesstructures@snemm.fr

Site internet : 06 42 62 61 48
site.internet@snemm.fr

Boutique : 01 45 22 98 17
boutique@snemm.fr

Raymond CAMPOS
886 – Saint-Maixent-l'École

Raymond Campos est né le 19 avril 1935 à Ferryville en Tunisie. Il s'engage le 12 octobre 1954, au titre de l'École Militaire Annexe des Transmissions en Afrique du Nord et rejoint le 17e peloton d'ESOA. Nommé caporal le 16 avril 1955, il est affecté au GRET/T à Tunis puis à la 3e compagnie du 44e bataillon de Transmissions le 1er mai 1956 et est nommé caporal-chef le 16 août 1956. Il est muté au 49e QG, groupe Transmissions, le 16 février 1959. Ayant obtenu son CIA il est promu sergent le 1er septembre 1959. Il rejoint la métropole et le GRET 806 détachement de Boulay (57) le 6 juin 1960. Sergent-chef le 1er novembre 1962, il est admis dans le corps des sous-officiers de carrière le 1er février 1963. Muté à la Mission militaire Coopération Technique au Maroc (Rabat) le 1er février 1965, il obtient son galon d'adjudant le 1er avril 1967 avant son affectation à l'ENSOA de Saint-Maixent-l'École le 1er avril 1970. Adjudant-chef le 1er septembre 1972, il rejoint la 718e compagnie des Transmissions à Boulay le 3 juillet 1973. Nouvelle affectation aux Écoles Militaires de Guer-Coëtquidan le 1er août 1978 avant sa dernière mutation à Berlin le 1er août 1985. Nommé major le 14 juillet 1986 il est rayé des contrôles le 1er juin 1989 après 34 ans et 9 mois de service et se retire à Lorient. Président de la section des Médaillés militaires de Guer-Coëtquidan de 1982 à 1985, il rejoint la section de Lorient, comme trésorier, puis porte-drapeau, de 1989 à 2001. Il rallie la 886e en 2002 et devient porte-drapeau par suppléance. En 2013 il se porte volontaire pour assumer la fonction de porte-drapeau de l'UD79, ce qu'il assume jusqu'en juillet 2018.

Médaille militaire (1975),
Chevalier de l'ordre national du Mérite,
Croix du combattant volontaire,
Croix du combattant,
Médaille d'Afrique du Nord,
Médaille de sécurité et maintien de l'ordre en AFN,
Médaille associative or de la SNEMM (2021).

Patrick FRICKER
278 – Draguignan

Patrick Fricker est né le 16 mars 1962 à Bône en Algérie. En 1981 il intègre en qualité d'engagé volontaire sous-officier l'E.A.A. de Draguignan. Il sert respectivement à Offenbourg et à Phalsbourg. Il revient à l'école d'Artillerie comme instructeur en topographie. Il rejoint Joigny puis Kourou en Guyane. Il effectue trois opérations extérieures : une en Côte d'Ivoire et deux au Tchad. Il est muté à l'état-major de l'armée de Terre à Paris. Après une affectation à Djibouti il rejoint à nouveau l'E.A.A. Il prend sa retraite le 17 mars 2020 avec le grade d'adjudant-chef. Il adhère ensuite à la 278e comme porte-drapeau adjoint.

Médaille militaire (2016).

Justin COSTE
914 – Aurillac

Justin Coste, ancien combattant d'AFN, est vice-président et porte-drapeau adjoint de la 914e section. Meilleur ouvrier de France, président de l'association départementale des M.O.F (Meilleurs ouvriers de France), porte-drapeau de l'UNC et de L'Appel de Londres, c'est un membre très actif dans le milieu associatif militaire et civil et surtout un passeur de mémoire.

Chevalier de la Légion d'honneur,
Médaille militaire,
Officier de l'ordre national du Mérite,
Croix de la Valeur militaire étoile de bronze,
Officier des palmes académiques,
Médaille de bronze des arts sciences et lettres,
Croix du combattant d'AFN,
Médailles de la reconnaissance de la Nation au titre d'AFN,
Médaille des opérations de Sécurité et maintien de l'ordre en AFN,
Médaille d'or de l'ONAC-VG.

William LHUILLIER
144 – Besançon

Né le 18 octobre 1962 à Wassy (52), il entre à l'âge de 15 ans à l'école des Mousses, puis intègre l'école des Fusiliers Marins de Lorient. Il y obtient le brevet élémentaire, le brevet d'aptitude technique puis à sa majorité en 1980 le stage commando. Affecté au commando de Montfort durant quatre ans, il effectue plusieurs missions : Afrique, Liban, Ormuz et maintien de l'ordre en France. En 1985, il rejoint la base aéronavale de Fréjus-St Raphaël. Plongeur de bord puis plongeur-démineur en 1986, il rejoint le 3e groupe de plongeurs-démineurs de la Méditerranée et effectue des missions en France et à l'étranger. En 1990, il suit le cours de travaux sous-marin (soudure, dévasement, expertise de chantier...) qu'il réussit avec succès. Fin 1990, il est affecté sur le chasseur de mine tripartite l'*Aigle*, où il exerce les fonctions de capitaine d'arme. En janvier 1991, c'est le départ pour la mission *Phèdre* : surveillance et protection anti-mines du canal de Suez, puis mission *Southern Breeze* : déminage des eaux territoriales du Koweït. Il est de retour en juillet 1991. Il quitte la Marine nationale en décembre 1993 pour retrouver la Franche-Comté. Il adhère à la section en 2011 où il cumule les fonctions de 2e vice-président, trésorier et porte-drapeau.

Médaille militaire (1994),
Croix de guerre TOE avec étoile de bronze,
Croix du combattant,
Médaille d'Outre-Mer avec agrafes : Liban, Moyen-Orient et Ormuz,
Médaille d'argent de la Défense nationale avec quatre agrafes,
Médaille de bronze des Services Militaires Volontaires,
Médaille de reconnaissance de la Nation,
Médaille koweitienne de la libération du Koweït,
Médaille saoudienne de la libération du Koweït.

Particulièrement appréciée depuis de très nombreuses années, la rubrique « Honneur aux porte-drapeaux » nécessite d'être alimentée régulièrement. N'hésitez pas à me faire parvenir les portraits des porte-drapeaux qui ne seraient pas encore parus (texte rédigé sous Word + photo au format jpeg à adresser à revue@snemm.fr).

NOTRE BOUTIQUE

Médaille Militaire pendante

Fixation par
2 épingles dorées
Prix unitaire : 39 €

Médaille « Vauban »

Prix unitaire : 22 €

Médaille «SNEMM»

Prix unitaire : 29 €

Coffret finition nickel brillant

Intérieur velours, couvercle estampé en relief finition vieil argent (diam. 8 cm / hauteur 2,5 cm)
Prix unitaire : 35 €

Album illustré «L'épopée de la Médaille Militaire»

Prix unitaire : ~~16 €~~
Nouveau prix : 10 €
+ Frais de port :
de 1 à 4 exemplaires 4 €
de 5 à 10 exemplaires 10 €
Au-delà de 10 exemplaires,nous consulter.
Les bénéfices de la vente de ces albums seront intégralement reversés au service de l'entraide

Foulard

Prix unitaire : 15 €

Insigne de porte-drapeau

(Existe aussi avec mention 10 ans, 20 ans et 30 ans)
Prix unitaire : 13 €

Retrouvez d'autres articles sur :
www.snemm.fr
Rubrique «**Boutique**»

Ces articles sont disponibles au Siège 36 rue de la Bienfaisance, 75008 Paris (Métro Saint-Augustin ou Miromesnil).

Attention : les règlements par CB ne sont pas acceptés pour les articles pris sur place.

Si vous ne pouvez vous déplacer, il vous suffit de rédiger votre commande sur papier libre, sans omettre d'y joindre votre règlement par chèque libellé à l'ordre de la SNEMM.
Nos prix s'entendent frais de port inclus. Toutefois, si vous souhaitez un envoi sécurisé, merci d'ajouter 6 € au montant de votre commande. (Voir ci-dessus tarification particulière concernant l'album illustré).

SNEMM-BOUTIQUE : 01 45 22 98 17